



F A É C U M

L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Adopté à la 545^e séance ordinaire du conseil central

20 mars 2019

Rédaction :

Antoine Bertrand-Huneault, coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle

Révision :

Justine Levesque, réviseure linguistique

Le contenu de ce document ne représente pas nécessairement le point de vue de l'auteur

Ce document a été adopté lors de la 545^e séance ordinaire du conseil central, le 20 mars 2019.

FAÉCUM

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265
Montréal, (Québec) H3T 1N8

Tél. 514 343-5947 ♦ Fax. 514 343-7690

www.faecum.qc.ca

info@faecum.qc.ca

Depuis 1976, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) représente, par l'intermédiaire de 85 associations étudiantes, 40 000 étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal. Elle a pour mission la défense des droits et intérêts de ses membres dans les sphères universitaire et sociale. Elle vise aussi, par l'entremise de ses services et de ses différentes activités socioculturelles, à améliorer le passage de la population étudiante à l'Université de Montréal. La FAÉCUM est la plus importante association étudiante de campus au Québec.

RÉSUMÉ

Le présent avis a deux objectifs : trouver des moyens de faire augmenter le taux de participation à l'évaluation de l'enseignement et répondre aux critiques fréquemment formulées quant à sa validité.

Ainsi, à l'aide des résultats d'un sondage effectué auprès de la communauté étudiante qui a rejoint 5 675 étudiants et étudiantes membres de la FAÉCUM, il a été possible de proposer 25 recommandations visant, entre autres, à améliorer le taux de participation à l'évaluation de l'enseignement. Ces recommandations visent aussi à trouver des moyens pour que l'évaluation de l'enseignement permette d'améliorer la qualité de l'enseignement à l'Université de Montréal. De plus, il a été possible de conclure que la plupart des biais qui sont fréquemment soulevés comme invalidant l'évaluation de l'enseignement ne sont en fait pas démontrés par la littérature. Pour ceux qui le sont, il est possible de mettre en place des mesures visant à les atténuer.

Cet avis permet de conclure que si l'ensemble du processus d'évaluation de l'enseignement est bien réalisé, les étudiants et les étudiantes y participent et donnent des rétroactions pertinentes et importantes pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Aussi, le présent avis a été rédigé dans le contexte où les taux de participation à l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes à l'Université de Montréal ont baissé et qu'un arbitrage mettant fin à un conflit qui opposait le personnel enseignant à l'administration de l'Université Ryerson met à mal la validité de l'évaluation de l'enseignement, ce qui pourrait donner des munitions aux détracteurs et aux détractrices de cette forme d'évaluation de l'enseignement. Cet avis permet donc de répondre aux critiques ayant été soulevées par l'arbitre du conflit de Ryerson relativement à la validité de l'évaluation de l'enseignement.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
1. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	11
1.1. LE CONCEPT D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	11
1.2. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	12
1.3. LES ÉVALUATIONS DE L'ENSEIGNEMENT STATUTAIRE ET FORMATIVE	12
2. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT FAITE PAR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES	14
2.1. LE PROCESSUS	14
2.2. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DES AUXILIAIRES	15
2.2.1. LA SITUATION ACTUELLE	15
2.2.2. LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT POUR LES AUXILIAIRES QUI EFFECTUENT DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	16
2.3. LA PROMOTION OU LE RENOUVELLEMENT POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT	17
2.3.1. LES PROFESSEURES ET LES PROFESSEURS	17
2.3.1.1. La promotion des professeures et des professeurs à la Faculté des arts et des sciences	18
2.3.1.2. La promotion des professeures et des professeurs dans les autres facultés	20
2.3.2. CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS	20
2.4. L'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ENSEIGNEMENT	21
3. LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	22
3.1. LES TAUX DE PARTICIPATION DES DERNIÈRES ANNÉES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	22
3.2. LES TAUX DE PARTICIPATION À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL COMPARATIVEMENT À CEUX DU RESTE DU QUÉBEC	24
4. SONDAGE SUR LA PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	26
5. AMÉLIORER L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	30
5.1. MIEUX SENSIBILISER	30
5.2. FAVORISER LA PARTICIPATION AU SEIN DES UNITÉS ACADÉMIQUES	34
5.2.1. LES BONNES PRATIQUES DE LA PART DU PERSONNEL ENSEIGNANT	34

5.2.2. LES BONNES PRATIQUES DE LA PART DES UNITÉS ACADÉMIQUES	35
5.3. AMÉLIORER LES PROCESSUS INSTITUTIONNELS	36
5.4. REDONNER CONFIANCE EN L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	40
5.5. DONNER PLUS DE VALEUR À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	44
5.6. ÉVALUER PLUS ET ÉVALUER MIEUX L'ENSEIGNEMENT DES AUXILIAIRES	46
<u>6. LA VALEUR ET LA VALIDITÉ DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT FAITE PAR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE</u>	<u>51</u>
6.1. LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ONT-ILS LA CAPACITÉ D'ÉVALUER L'ENSEIGNEMENT ?	51
6.2. Y A-T-IL DES BIAIS DANS L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ?	52
6.2.1. DES ÉTUDES DE QUALITÉ VARIABLE	53
6.2.2. LES DIFFÉRENTES VARIABLES POUVANT MENER À DES BIAIS	54
6.3. FAUT-IL UN TAUX DE PARTICIPATION MINIMAL POUR VALIDER LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ?	57
6.4. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE NUI-T-ELLE À LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS ?	59
6.5. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT EST-ELLE UTILE POUR AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT ?	61
6.6. CONCLUSION	62
<u>CONCLUSION</u>	<u>63</u>
<u>RAPPEL DES RECOMMANDATIONS</u>	<u>64</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>67</u>
<u>ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DES DÉMONSTRATEURS ET DES DÉMONSTRATICES DU DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>	<u>69</u>
<u>ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DES DÉMONSTRATEURS ET DES DÉMONSTRATICES DU DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, D'INFECTIOLOGIE ET D'IMMUNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>	<u>72</u>

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TAUX DE QUESTIONNAIRES REMPLIS PAR CYCLE ET PAR MODALITÉ D'ÉVALUATION	23
TABLEAU 2 : TAUX DE PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL EN FONCTION DE LA TAILLE DU GROUPE	23
TABLEAU 3 : TAUX DE PARTICIPATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS PAR UNIVERSITÉ AU QUÉBEC	25
TABLEAU 4 : PARTICIPATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AU SONDAGE DE LA FAÉCUM SUR L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT PAR FACULTÉ	28
TABLEAU 5 : PARTICIPATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AU SONDAGE DE LA FAÉCUM SUR L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT PAR CYCLE D'ÉTUDES	29
TABLEAU 6 : NIVEAU D'ACCORD DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE AVEC CERTAINES AFFIRMATIONS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	40
TABLEAU 7 : EFFET DE PLUSIEURS VARIABLES SUR L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	54
TABLEAU 8 : TAUX DE PARTICIPATION MINIMAUX SELON NULTY	58
TABLEAU 9 : TAUX DE PARTICIPATION MINIMAUX À L'UNIVERSITÉ MCGILL ET CEUX DE NULTY COMPARÉS AUX TAUX DE PARTICIPATION RÉELS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	59
TABLEAU 10 : RÉPONSES DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES À UNE MÊME QUESTION EN FONCTION DE LA VERSION DE L'ÉVALUATION	61

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : MOYENS PAR LESQUELS LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES QUI CONNAISSENT L'EXISTENCE DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT EN ONT ENTENDU PARLER	31
GRAPHIQUE 2 : MOYENS PAR LESQUELS LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES ONT VU LE VISUEL DE LA CAMPAGNE <i>ÉVALUER POUR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</i>	33
GRAPHIQUE 3 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES ONT RÉPONDU NE JAMAIS AVOIR PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT	37
GRAPHIQUE 4 : RAISONS DE LA NON-PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DEPUIS L'AUTOMNE 2017 DES RÉPONDANTS ET DES RÉPONDANTES QUI Y AVAIENT DÉJÀ PARTICIPÉ AUPARAVANT	38
GRAPHIQUE 5 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTES ET LES RÉPONDANTS QUI AVAIENT DÉJÀ PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT N'ONT PAS PARTICIPÉ À TOUS LES QUESTIONNAIRES DEPUIS L'AUTOMNE 2017	39

GRAPHIQUE 6 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES QUI ONT DES AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT N'ONT PAS PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DEPUIS L'AUTOMNE 2017 **48**

GRAPHIQUE 7 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES QUI ONT DES AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT N'ONT PAS PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT POUR L'ENSEMBLE DE LEURS AUXILIAIRES DEPUIS L'AUTOMNE 2017 **49**

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AD	Assemblée départementale
CIEE	Comité institutionnel sur l'évaluation de l'enseignement
CPU	Centre de pédagogie universitaire
CU	Conseil de l'Université
FAS	Faculté des arts et des sciences
FEP	Faculté de l'éducation permanente
FESP	Faculté des études supérieures et postdoctorales
SÉSUM	Syndicat des étudiants [et des étudiantes] salariés de l'Université de Montréal
SCCCUM	Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal
SGPUM	Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal
UdeM	Université de Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières
VRAÉE	Vice rectorat aux affaires étudiantes et aux études

INTRODUCTION

L'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes existe dans la plupart des universités du monde. Les premières initiatives sont apparues au cours des années 1920 (D. Umbach et Meredith J. D. 2011, 577). Aujourd'hui, la pratique de l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes est bien ancrée à l'Université de Montréal. Toutefois, ce n'est qu'en 2011 que les premières évaluations de l'enseignement en ligne ont fait leur apparition à l'Université de Montréal (Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement 2018, 4). En 2016, le mouvement s'est accéléré pour qu'aujourd'hui ce soit 96,5 % des évaluations de l'enseignement qui soient remplies en ligne, les évaluations de l'enseignement restantes étant réalisées en version hybride (Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement 2018, 4). La FAÉCUM désire maintenant travailler à améliorer et à défendre l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal, et ce, par différents moyens. Cet avis aura donc pour objectif d'exposer ces moyens, de décrire les processus qui entourent l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal, de décrire les facteurs qui influencent les taux de participation à cette dernière et de défendre la validité de l'évaluation de l'enseignement.

D'abord, pour mettre en contexte l'évaluation de l'enseignement, il est nécessaire d'établir une description des processus qui entourent l'évaluation de l'enseignement ainsi que la promotion et le renouvellement du personnel enseignant.

Ensuite, un travail afin de mieux comprendre ce qui influence la participation des étudiantes et étudiants à l'évaluation de l'enseignement a été effectué. Plus particulièrement, les résultats d'un sondage qui a été diffusé auprès des membres de la communauté étudiante sur cette question seront présentés, accompagnés d'un résumé des recherches portant sur la participation des étudiants et des étudiantes à l'évaluation de l'enseignement. De plus, des moyens à mettre en place pour améliorer ces taux de participation seront proposés. Il est aussi important de noter, bien qu'il soit primordial de travailler à faire augmenter les taux de participation, qu'il a été intéressant de se demander si les taux de participation actuels à l'Université de Montréal mènent à douter de la validité des résultats. En ce sens, une brève présentation des recherches et des pratiques au Canada sur cette question sera présentée. D'ailleurs, l'arrivée de l'évaluation de l'enseignement en ligne a engendré une baisse du taux de participation (Analyse du taux de participation à l'évaluation de l'enseignement 2018). Cette baisse du taux de participation amène des membres de la communauté universitaire à remettre en question la validité des résultats obtenus par l'évaluation de l'enseignement faite par la communauté étudiante. Il est donc d'autant plus important de travailler à faire augmenter le taux de participation.

Finalement, la validité de l'évaluation de l'enseignement est remise en question par des membres de la communauté universitaire de l'Université de Montréal de façon périodique nonobstant le taux participation. Pour répondre à ces critiques récurrentes, ce document permettra aussi d'expliquer le point de vue de la

FAÉCUM sur la validité de cette forme d'évaluation de l'enseignement. Pour ce faire, une analyse des différents biais qui lui sont fréquemment attribués sera réalisée. D'ailleurs, à l'automne 2018, l'actualité a permis à plusieurs membres de la communauté universitaire de l'Université de Montréal de remettre une fois de plus de l'avant leurs critiques envers ce type d'évaluation de l'enseignement. Cette augmentation des critiques survient dans la foulée de la résolution, en septembre 2018, d'un conflit entre le personnel enseignant de l'Université Ryerson et son administration universitaire par l'entremise d'un arbitrage concluant qu'il ne fallait « plus utiliser les résultats de l'évaluation de l'enseignement [faite par les étudiants et les étudiantes] pour évaluer l'efficacité de l'enseignement pour des raisons de promotion ou de renouvellement » (Arbitrator et Kaplan 2018, 11). Cet arbitrage en a amené plusieurs à conclure qu'il s'agissait d'un précédent et qu'il fallait appliquer ses conclusions à l'Université de Montréal. Or, les conclusions qui se sont dégagées de l'arbitrage reposent sur des aspects très particuliers à l'Université Ryerson qui ne sont pas présents à l'Université de Montréal, ainsi que sur des recherches qui ne font pas l'unanimité dans le domaine. La FAÉCUM s'oppose donc aux conclusions de cet arbitrage. En ce sens, la section de cet avis sur la validité de l'évaluation de l'enseignement servira de réponse aux critiques soulevées dans le cadre de l'arbitrage de Ryerson.

1. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

1.1. LE CONCEPT D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Pour pouvoir définir le concept d'évaluation de l'enseignement, il faut d'abord définir les concepts d'évaluation et d'enseignement. Il existe plusieurs définitions du terme *évaluation*, mais dans le cadre de cette recherche, il semble opportun d'utiliser la définition proposée par le Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement de l'Université de Montréal formulée en 2001, soit qu'« une évaluation est une opération qui consiste à recueillir des données et à poser un jugement sur une personne, un objet, un processus, une situation ou une organisation en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites en vue de fournir des informations utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif » (Rapport à l'Assemblée universitaire du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement, p.5) (Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement 2011, 5).

Pour ce qu'est l'action d'enseigner, le Dictionnaire actuel de l'éducation définit l'enseignement comme étant « [l']ensemble des actes de communication et de prise de décisions mis en œuvre intentionnellement par une personne ou un groupe de personnes qui interagit en tant qu'agent dans une situation pédagogique » (Legendre 1993, 507). Ainsi, pour évaluer l'enseignement d'un enseignant ou d'une enseignante, il faut regarder l'ensemble des facteurs contribuant à l'enseignement qui vont de la planification d'une leçon à sa mise en place en classe. Cette lecture concorde avec le guide pour l'évaluation de l'activité d'enseignement pour fins d'évaluation statutaire à l'Université de Montréal, qui mentionne qu'évaluer l'enseignement nécessite de s'attarder sur plusieurs aspects, soit l'enseignement-cours, la direction des travaux dirigés, des mémoires, des thèses et des stages, la participation à des jurys, les conseils pédagogiques et la préparation de matériel didactique (Guide pour l'évaluation de l'activité d'enseignement pour fins d'évaluation statutaire, p. 2) (Université de Montréal - Secrétariat général 1987a, 2).

Aussi, de nombreuses recherches portent sur l'évaluation de l'enseignement. En général, les recherches décrivent les raisons pour lesquelles l'évaluation de l'enseignement est faite. Il en ressort donc qu'un peu partout dans le monde et en particulier dans les universités canadiennes, les évaluations de l'enseignement servent habituellement à récolter de l'information pour améliorer l'enseignement, à mesurer l'efficacité de l'enseignement pour la prise de décision liée à la carrière du personnel enseignant, à récolter des informations qui permettront de guider les étudiants et les étudiantes dans leur choix de cours, à ajouter une composante d'assurance de qualité de l'institution d'enseignement à l'étranger et à la récolte de mesures pour d'éventuelles recherches sur la qualité et l'amélioration de l'enseignement (Marsh 2007, 320).

1.2. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal se fait de plusieurs façons et par plusieurs acteurs et actrices de l'Université. En effet, en ce qui concerne les membres du personnel enseignant, elle est faite par des pairs, par les étudiantes et les étudiants, par une autoévaluation et par les directions de faculté ou de département (Université de Montréal et SGPUM 2013 ; Université de Montréal et SCCUM 2017). Dans le cas de l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiantes et les étudiants, la communauté étudiante a l'habitude de l'appeler « *évaluation de l'enseignement* » pour simplifier les communications. Cependant, à l'Université de Montréal, cette dernière est aussi appelée l'« *évaluation de la prestation d'enseignement-cours* » (Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement 2011, 6). En ce qui concerne « l'enseignement-cours », trois dimensions sont observées à l'Université de Montréal : la connaissance de la matière, la planification de cours et la prestation de cours. Pour la FAÉCUM, ce choix d'appellation ne change ni la valeur, ni l'objectif, ni l'objet de cette évaluation. Elle continuera donc de l'appeler « évaluation de l'enseignement ».

À l'Université de Montréal, cette évaluation a deux objectifs. Le premier objectif est de guider la prise de décisions à des fins de promotion tandis que le deuxième est d'améliorer la prestation d'enseignement du personnel enseignant (Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement 2011, 6). L'Assemblée universitaire a d'ailleurs reconnu en 1974 trois grands principes par rapport à l'évaluation de l'enseignement.

1. Que soit affirmée et reconnue la nécessité d'une évaluation, constante de l'enseignement universitaire.
2. Que l'évaluation de l'enseignement de chaque professeur [et professeure] se fasse suivant un processus continu et dynamique.
3. Que soit affirmé et respecté le but de cette évaluation, qui est d'améliorer l'enseignement et de favoriser chez l'étudiant [ou l'étudiante] un meilleur apprentissage.

(Université de Montréal - Secrétariat général 1974, 1)

1.3. LES ÉVALUATIONS DE L'ENSEIGNEMENT STATUTAIRE ET FORMATIVE

À l'Université de Montréal, il faut aussi distinguer deux types d'évaluation de l'enseignement. D'abord, il existe l'évaluation de l'enseignement statutaire, dont le but est « est de fournir des informations pertinentes aux instances appelées à prendre une décision sur le renouvellement de nomination ou sur la promotion d'un professeur [ou d'une professeure] » (Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement 2011, 2). Il s'agit ici de l'évaluation à laquelle les étudiantes et les étudiants participent à la fin des trimestres et qui est administrée de façon centralisée à l'Université de Montréal par le Centre de pédagogie universitaire (CPU) en collaboration avec les unités académiques. Concrètement, les étudiants et les étudiantes doivent remplir un questionnaire à la fin de chacun de leurs trimestres ou de chacune de leurs activités (Université de

Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études 2007, 5). Ensuite, il y a l'évaluation formative, qui ne sert qu'à améliorer l'enseignement du personnel enseignant et qui ne peut être utilisée pour des raisons de promotion ou de probation (Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement 2011, 2). Cette évaluation de l'enseignement est généralement associée par la communauté à la rétroaction en cours de trimestre, généralement effectuée à la moitié d'un trimestre ou d'une activité d'enseignement ou d'apprentissage. Elle est généralement prise en charge par les unités académiques ou par les membres du personnel enseignant en collaboration avec les associations étudiantes. Il faut toutefois noter que l'évaluation de l'enseignement remplie à la fin des trimestres peut elle aussi servir d'évaluation formative.

2. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT FAITE PAR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES

2.1. LE PROCESSUS

L'évaluation de l'enseignement statutaire faite par la communauté étudiante se fait à la fin de tous les trimestres ou à la fin de toutes les activités de formation si celles-ci se terminent avant la fin du trimestre. C'est toutefois l'unité académique qui est en charge de choisir le moment où se tiendra l'évaluation de l'enseignement réalisée par les étudiantes et les étudiants. Elle doit être faite de la façon la plus systématique possible et pour « toutes les formules d'enseignement [...] qu'il s'agisse des séminaires, des stages, de l'enseignement clinique ou autres » (Université de Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études 2007, 10). Aussi, l'évaluation de l'enseignement doit être faite pour « toutes les prestations d'enseignement, quel que soit le statut des personnes qui les dispensent » (Université de Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études 2007, 10). Actuellement, c'est ce qui est en vigueur dans les unités académiques de l'Université de Montréal pour les chargés et les chargées de cours ainsi que pour les professeures et les professeurs (Université de Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études 2007, 10). Cependant, l'évaluation des prestations des auxiliaires qui font de l'enseignement n'est pas réalisée partout et de façon uniforme à l'Université de Montréal.

À partir de 2011, l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes a commencé progressivement à s'effectuer en ligne (Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement 2018, 4). En ce moment, tout comme c'était le cas auparavant, ce sont les unités académiques qui ont la liberté de choisir le mode qu'elles désirent utiliser. (Université de Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études 2007, 10). Avant 2011, l'évaluation de l'enseignement était complétée grâce à des formulaires en papier qui étaient distribués durant un cours. Le recto de ce formulaire contenait une série de questions fermées tandis que le verso était une page destinée aux commentaires (Université de Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études 2007, 10). C'est donc à partir de 2011 que les unités académiques ont décidé progressivement de transférer leurs questionnaires vers une version en ligne. À partir de 2016, les commentaires ont commencé à être retirés des questionnaires papier. Il n'était donc plus possible de laisser des commentaires. C'est la fin de la transition vers une évaluation entièrement complétée en ligne qui a permis de réintégrer les commentaires à l'évaluation. C'est donc à partir de ce moment que s'est accéléré le passage vers l'évaluation de l'enseignement réalisée complètement en ligne (Procès verbal de la 567e séance de Assemblée universitaire 2015, 16).

Aujourd'hui, les unités académiques n'ont plus que deux choix : l'évaluation de l'enseignement version hybride ou celle entièrement en ligne. La première correspond à un mode selon lequel les commentaires

sont faits en ligne tandis que les questionnaires sont administrés en version papier en classe. La deuxième correspond à un mode entièrement administré en ligne et selon lequel les questionnaires incluent une section pour les commentaires. (Université de Montréal - VRAÉÉ et CPU 2018, 2)

Si, en 2012, c'était environ 10 % des unités académiques qui réalisaient l'évaluation de l'enseignement entièrement en ligne, 96,5 % des unités étaient passées à ce mode d'évaluation à l'été 2018. Les 3,5 % restants sont des questionnaires administrés en version hybride (Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement 2018).

Aujourd'hui, toutes les évaluations de l'enseignement en ligne à l'Université de Montréal sont menées sur la plateforme Omnivox (Clara - Université de Montréal), sauf pour quelques programmes de la Faculté de médecine (Université de Montréal - VRAÉÉ et CPU 2018, 1). Cette plateforme est accessible sur ordinateur, sur tablette électronique et sur téléphone intelligent grâce à une application mobile implantée à l'automne 2018. Malgré la présence de l'évaluation de l'enseignement en ligne, il existe deux manières de l'effectuer : en classe et hors classe. Lorsque l'évaluation est effectuée en classe, l'enseignante ou l'enseignant laisse du temps en classe aux étudiantes et aux étudiants pour évaluer l'enseignement. Si ce n'est pas le cas, l'évaluation est alors effectuée hors classe. C'est généralement au personnel enseignant de décider de la manière utilisée. Il est toutefois important de noter qu'il est toujours possible de remplir les questionnaires hors classe, même si l'enseignant ou l'enseignante d'un cours a choisi de permettre à ses étudiants et étudiantes de le faire en classe.

2.2. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DES AUXILIAIRES

2.2.1. La situation actuelle

À l'Université de Montréal, le personnel enseignant fait fréquemment appel à des auxiliaires pour les aider dans leur travail. Les auxiliaires sont des étudiantes et des étudiants rémunérés pour aider des professeures ou des professeurs et des chargées ou des chargés de cours dans leur travail. Il existe trois catégories d'auxiliaires : les auxiliaires d'enseignement, les auxiliaires de recherche, et les assistants et les assistantes techniques (Université de Montréal et SÉSUM 2017, 2). Les auxiliaires qui nous intéresseront plus particulièrement ici sont les auxiliaires d'enseignement.

La convention collective du Syndicat [des étudiantes et] des étudiants salariés de l'Université de Montréal (SÉSUM) mentionne que le rôle des auxiliaires d'enseignement est « d'aider et d'encadrer des étudiantes et des étudiants dans leurs études » (Université de Montréal et SÉSUM 2017, 2). Plus précisément, ces auxiliaires sont amenés à effectuer de la surveillance d'examen, à administrer des questionnaires d'évaluation de la prestation d'enseignement, à faire de la correction, à offrir une assistance documentaire, à offrir du monitorat, à faire des démonstrations, à offrir une assistance de supervision de stage, à faire de

l'animation, à faire des charges de travaux pratiques, à faire du monitorat de langues, à donner des conseils au test et à superviser des laboratoires (Université de Montréal et SÉSUS 2017, 2). Le rôle de l'auxiliaire d'enseignement est donc très large. Les aspects qui sont particulièrement intéressants ici sont ceux liés à un enseignement qui serait donné par l'auxiliaire, c'est-à-dire celles et ceux qui sont amenés à faire des démonstrations, à faire de l'animation, à prendre des charges de travaux pratiques et à faire du mentorat. Dans ce cas, il est possible d'affirmer que les étudiants et les étudiantes de la classe reçoivent un enseignement de la part de l'auxiliaire.

Dans plusieurs unités académiques à l'Université de Montréal, les étudiantes et les étudiants ont l'occasion d'évaluer l'enseignement de leurs auxiliaires. C'est notamment le cas dans les départements de mathématiques et de statistique, de microbiologie, d'infectiologie et d'immunologie, et de biochimie. Ce n'est toutefois pas le cas dans toutes les unités académiques où les auxiliaires effectuent un enseignement. Ce constat va à l'encontre de ce que recommandait le vice-rectorat aux affaires académiques, en 2007, dans son document d'information intitulé « Évaluation des prestations d'enseignement effectuée par les étudiants [et les étudiantes] ». Ce document faisait référence à une recommandation à l'effet que « toutes les prestations d'enseignement, quel que soit le statut des personnes qui les dispensent » (Université de Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études 2007, 10), devraient être évaluées. Or, force est de constater que ce n'est présentement pas le cas à l'Université de Montréal.

2.2.2. Le processus d'évaluation de l'enseignement pour les auxiliaires qui effectuent de l'enseignement à l'Université de Montréal

L'évaluation de l'enseignement des auxiliaires prend actuellement plusieurs formes d'une unité académique à l'autre. Quelques exemples de processus et de questionnaires seront présentés ici. Il est à noter que les processus n'ont pas nécessairement à être uniformes d'une unité académique à l'autre. Pour la FAÉCUM, il est simplement important que les processus satisfassent les besoins de l'ensemble des membres de la communauté concernée.

D'abord, au département de biochimie de l'Université de Montréal, l'évaluation de l'enseignement est faite pour tous les démonstrateurs et toutes les démonstratrices de laboratoire. Ces évaluations de l'enseignement sont faites sur papier à la fin des trimestres. Les questionnaires sont distribués lors d'un laboratoire, et les étudiants et les étudiantes ont du temps pour les remplir. Les questions qui sont posées aux étudiants et aux étudiantes du laboratoire concernent principalement les explications du démonstrateur ou de la démonstratrice ainsi que ses disponibilités. Un exemple du questionnaire est présenté à l'annexe I.

Ensuite, de façon semblable à ce qui se fait en biochimie, au département de microbiologie, d'infectiologie et d'immunologie de l'Université de Montréal, ce sont aussi les démonstrateurs et les démonstratrices de

laboratoire qui voient leur enseignement être évalué. Ici encore, cette évaluation est faite à la fin des trimestres en version papier durant les laboratoires. Le questionnaire N5 se trouve à l'annexe II.

Au département de mathématiques et de statistique, ce sont les démonstrateurs et les démonstratrices de travaux pratiques qui voient leur enseignement évalué. Cependant, ces évaluations sont faites en ligne sur la plateforme Omnivox au même titre que les évaluations de l'enseignement du personnel enseignant.

D'autres départements ont eux aussi mis en place l'évaluation de l'enseignement des auxiliaires de façon systématique à la fin des trimestres. Parmi ces derniers, on compte les départements d'économie et de communication.

2.3. LA PROMOTION OU LE RENOUVELLEMENT POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

À l'Université de Montréal, l'un des objectifs de l'évaluation de l'enseignement est de servir à évaluer le personnel enseignant en vue de l'obtention d'une promotion pour les professeurs et les professeures tel que le mentionne l'article 4.02 de la convention collective du Syndicat général des professeures et des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) (Université de Montréal et SGPUM 2013, 34). Les chargées et les chargés de cours n'ont pas de promotion comme les professeurs et les professeures, alors l'évaluation de l'enseignement pour ceux-ci sert plutôt à décider si une chargée de cours ou un chargé de cours satisfait aux conditions de fin de sa période de probation (Université de Montréal et SCCUM 2017, 39). L'utilisation de ces évaluations à des fins de promotion ou de renouvellement pour le personnel enseignant aura une grande influence sur la valeur et l'impact perçus de ces évaluations. Une analyse des mécanismes de promotion des professeures et des professeurs, et de renouvellement des contrats de travail des chargées et des chargés de cours sera donc réalisée dans les prochaines sections.

2.3.1. Les professeures et les professeurs

Pour un professeur ou une professeure, quatre échelons sont possibles. En effet, une professeure ou un professeur peut être engagé à titre de chargée ou de chargé d'enseignement, d'adjointe ou d'adjoint, d'agrégée ou d'agrégé, ou de titulaire (Université de Montréal et SGPUM 2013, 30). Pour passer d'un échelon à l'autre, le professeur ou la professeure doit avoir travaillé un certain nombre d'années qui dépend de son échelon. Une fois le délai complété, le professeur ou la professeure doit faire une demande de promotion auprès de son unité académique.

Avec sa demande de promotion, un professeur ou une professeure doit présenter un dossier de promotion. Il ou elle peut y inclure toutes les évaluations de son enseignement remplies par ses étudiants et ses étudiantes pour tous les cours donnés (Université de Montréal et SGPUM 2013, 34). Généralement, un dossier de promotion contient les évaluations de l'enseignement de toutes les années qui suivent la dernière

promotion¹. L'objectif visé est « de faire ressortir l'évolution du professeur [ou de la professeure] au cours de la période considérée » (Université de Montréal - Secrétariat général 1987a, 2). On trouve aussi au dossier une évaluation par les pairs, une lettre dans laquelle le professeur ou la professeure peut s'autoévaluer, ainsi qu'une lettre de la direction du département ou de la faculté (Université de Montréal et SGPUM 2013, 34). De plus, des évaluations externes concernant habituellement la recherche et le rayonnement du professeur ou de la professeure sont fréquemment incluses².

Une fois le dossier de promotion préparé, la demande de promotion doit passer par plusieurs instances institutionnelles, facultaires ou même départementales qui doivent statuer sur la promotion. D'abord, plusieurs comités sont chargés d'évaluer la promotion d'un professeur ou d'une professeure dans les facultés. Les démarches intrafacultaires peuvent différer d'une faculté à l'autre. Les étapes facultaires propres à la Faculté des arts et des sciences (FAS) seront donc présentées à titre d'exemple pour en comprendre les grandes lignes. Une entrevue effectuée avec le vice-doyen aux affaires professorales de la FAS, Éric Montpetit, a permis de mettre en lumière chacune des étapes suivantes.

2.3.1.1. La promotion des professeures et des professeurs à la Faculté des arts et des sciences

À la Faculté des arts et des sciences, au début du processus de promotion, un comité départemental est chargé d'évaluer la performance du professeur ou de la professeure (Université de Montréal - Secrétariat général 1972, 1). Ce comité prend en considération tous les aspects du travail du professeur ou de la professeure en y incluant l'enseignement. Pour évaluer l'enseignement, il est possible de prendre en considération non seulement les évaluations de l'enseignement faites par les étudiants et les étudiantes, mais aussi une analyse des plans de cours ou du matériel pédagogique. Certains comités d'évaluation font aussi parfois des visites en classe et des entrevues pour discuter des décisions pédagogiques qui sont prises par le personnel enseignant³. Bien que certains comités aient l'habitude d'utiliser plusieurs types de preuves, les pratiques varient beaucoup d'un comité à l'autre. Dans plusieurs cas, les comités ne prennent en compte que l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes. Mettre en place un processus d'évaluation basé sur des sources multiples est une bonne façon d'assurer un suivi serré de l'amélioration des pratiques enseignantes. Hébert W. Marsh, un professeur de l'Université d'Oxford spécialisé en psychologie de l'éducation, a publié en 2007 un article dans lequel il met en commun plusieurs recherches sur la validité de l'évaluation de l'enseignement et mentionne que « presque toutes les recherches concluent qu'il est nécessaire d'avoir plusieurs éléments de preuves de l'efficacité de l'enseignement dès que l'évaluation de l'enseignement est destinée à prendre une décision qui concerne

¹ Information obtenue lors d'une entrevue effectuée avec Éric Montpetit, vice-doyen aux affaires professorales, tenue le 7 novembre 2018.

² Information obtenue lors d'une entrevue effectuée avec Éric Montpetit, vice-doyen aux affaires professorales, tenue le 7 novembre 2018.

³ Information obtenue lors d'une entrevue effectuée avec Éric Montpetit, vice-doyen aux affaires professorales, tenue le 7 novembre 2018.

le personnel »⁴ (Marsh 2007, 343). Il serait donc important qu'à l'image de ce qui se fait déjà dans plusieurs unités académiques, il soit plus fréquent d'utiliser plusieurs éléments de preuves lors de l'évaluation de la qualité de l'enseignement dans les unités académiques de l'Université de Montréal. Par exemple, ces éléments pourraient être le matériel pédagogique, des observations en classe, des entrevues pédagogiques et les évaluations de l'enseignement faites par la communauté étudiante.

Recommandation 1

Que, dans les processus de promotion du personnel enseignant, les comités d'évaluation considèrent plus d'une preuve en y incluant notamment le matériel pédagogique, des observations en classe, des entrevues pédagogiques et les évaluations de l'enseignement faites par la communauté étudiante.

Ces comités, composés de trois personnes du corps professoral du département qui sont nommées par l'assemblée départementale (AD), sont chargés d'émettre un avis favorable ou défavorable à ce que le directeur ou la directrice du département recommande la promotion du professeur ou de la professeure (Université de Montréal - Secrétariat général 1972, 3).

La FAS a elle aussi un comité de promotion, lequel a le pouvoir de recommander la promotion des professeures et des professeurs (Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal 2018, 20). Ce comité considère l'ensemble du dossier de promotion, les commentaires et les avis du comité d'évaluation, ainsi que la recommandation du directeur ou de la directrice du département. Le comité de promotion de la FAS est composé de sept membres, dont six membres du corps professoral, et du vice-doyen ou de la vice-doyenne aux affaires professorales. Si la recommandation du comité de promotion de la FAS, l'avis du directeur ou de la directrice du département, et l'avis du comité d'évaluation sont positifs et unanimes, le dossier est transmis au Conseil de l'Université (CU) (Université de Montréal - Secrétariat général 1972, 3) Si les avis et les recommandations ne sont pas unanimes, le dossier est envoyé au comité exécutif de la Faculté. Le comité doit alors prendre en compte chacun des éléments du dossier à nouveau. Si son avis est favorable à la promotion, le dossier de promotion est transmis au CU. Dans le cas contraire, le dossier n'est pas transmis (Université de Montréal - Secrétariat général 1972, 3).

Toutefois, un professeur ou une professeure dont le dossier de promotion « n'a pas fait l'objet d'une recommandation favorable par son conseil de faculté ou par le comité exécutif de la Faculté des arts et des sciences ou de la Faculté de médecine, peut dans les quinze (15) jours de la réception d'un tel avis, demander par écrit au directeur [ou à la directrice] que son dossier dit d'évaluation aux fins de promotion soit transmis au Conseil de l'Université » (Université de Montréal et SGPUM 2013, 37). Par la suite, le doyen ou la doyenne de la faculté doit transmettre le dossier de promotion au Conseil de l'Université. En d'autres mots, même si la direction de faculté n'a pas transmis de dossier de promotion au CU, il est toujours possible de demander qu'il soit transmis et que le processus suive son cours.

⁴ Traduction libre: « Nearly all researchers argue that it is necessary to have multiple indicators of effective teaching whenever the evaluation of teaching effectiveness is to be used for personnel decisions. »

Lorsque le dossier de promotion d'un professeur ou d'une professeure est transmis au CU, celui-ci le fait évaluer par son comité de promotion, qui est composé du vice-recteur ou de la vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification, du doyen ou de la doyenne de la FESP, d'un membre ou d'une membre du CU et de treize professeurs et professeures. Le comité doit donc étudier les recommandations de promotion (Université de Montréal - Secrétariat général 2018).

Finalement, le CU est responsable de communiquer la décision de son comité à la professeure ou au professeur concerné. Toutefois, si la décision du CU est négative, il existe une disposition dans la convention collective du SGPUM qui permet à la professeure ou au professeur concerné de « demander que son dossier dit d'évaluation aux fins de promotion soit transmis au comité d'évaluation » (Université de Montréal et SGPUM 2013, 37). Un comité est donc formé par cinq professeures ou professeurs titulaires nommés par les parties signataires de la convention collective (Université de Montréal et SGPUM 2013, 37), c'est-à-dire le SGPUM et l'administration universitaire. Ce comité est alors chargé de réévaluer le dossier d'évaluation du professeur ou de la professeure et de rendre une décision quant à la promotion. « La décision du comité d'évaluation est exécutoire », c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de revenir sur cette dernière. Ainsi, c'est un comité composé de professeurs et de professeures qui a le dernier mot quant à la promotion des professeurs et des professeures plutôt que l'employeur.

2.3.1.2. La promotion des professeures et des professeurs dans les autres facultés

Si le processus d'évaluation d'un dossier de promotion est sensiblement le même à la Faculté de médecine, il est un peu différent dans les autres facultés de l'Université de Montréal. Par exemple, les consultations et les décisions sont plutôt prises au sein des conseils de faculté plutôt qu'en assemblée départementale ou en comité exécutif. (Université de Montréal - Secrétariat général 1987b).

2.3.2. Chargées et chargés de cours

Les chargées et les chargés de cours, eux, ne voient pas leur enseignement évalué pour des raisons de promotion, mais plutôt pour mettre fin à leur période de probation ou dans les cas où une rétroaction en cours d'emploi est faite (Université de Montréal et SCCCUM 2017, 37).

D'abord, l'enseignement des chargés et des chargées de cours est évalué pour mettre fin aux périodes probatoires. Lorsqu'une chargée de cours ou un chargé de cours est engagé à l'Université de Montréal, elle ou il est soumis à une période de probation dont la longueur diffère d'un cas à l'autre (Université de Montréal et SCCCUM 2017, 37). C'est pour mettre fin à de cette période que l'évaluation de l'enseignement est faite. Ainsi, à l'approche de la fin de la période de probation, la chargée ou le chargé de cours soumet à sa direction facultaire ou départementale un dossier qui inclut une autoévaluation, ses plans de cours, ses

notes de cours, son matériel pédagogique et l'évaluation de l'enseignement remplie par ses étudiants et ses étudiantes (Université de Montréal et SCCCUM 2017, 39). À ce moment, la direction de faculté ou de département peut décider de mettre fin à la période probatoire ou peut demander la formation d'un comité d'évaluation de la période probatoire (Université de Montréal et SCCCUM 2017, 39). Ce comité est composé « [d']au moins trois personnes dont un [ou une] cadre académique » (Université de Montréal et SCCCUM 2017, 39). C'est alors à ce comité de statuer sur la fin de la période de probation à partir des éléments inclus dans le dossier transmis à la direction facultaire ou départementale.

L'enseignement des chargés et des chargées de cours est aussi évalué lorsqu'il y a rétroaction en cours d'emploi (Université de Montréal et SCCCUM 2017, 41). Le processus d'évaluation est le même que celui qui est enclenché pour la levée de la probation, mais est initié par la direction de faculté ou de département « lorsqu'une plainte motivée relative à la qualité de l'enseignement d'une chargée ou d'un chargé de cours qui a complété sa période probatoire est déposée par une portion représentative [des étudiantes et] des étudiants inscrits à un cours, ou suite à des difficultés constatées par la directrice ou le directeur » (Université de Montréal et SCCCUM 2017, 41).

Bref, les chargées et les chargés de cours sont dans l'obligation d'inclure les évaluations de leur enseignement dans leur dossier de promotion et elles et ils peuvent voir leur enseignement être évalué tout de long de leur emploi, quel que soit leur statut ou leur ancienneté.

2.4. L'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ENSEIGNEMENT

L'un des aspects que l'étude des processus de promotion du personnel enseignant met en lumière est celui que les évaluations de l'enseignement ne semblent être utilisées que pour étayer les dossiers de promotion des professeurs et des professeures. À l'inverse, les chargées et les chargés de cours peuvent voir les résultats de l'évaluation de leur enseignement avoir un impact sur leur carrière, et ce, tout au long de leur parcours de chargée ou de chargé de cours à l'Université de Montréal. La convention collective du SGPUM peut aussi donner l'impression que c'est effectivement le cas, puisque l'article CP 4,02 mentionne que « l'évaluation n'intervient qu'en vue d'une décision à prendre en rapport avec la progression du professeur [ou de la professeure] dans sa carrière (comme renouvellement, promotion, permanence) » (Université de Montréal et SGPUM 2013). Cette position n'est cependant pas en contradiction avec l'un des trois grands principes adoptés par l'assemblée universitaire en 1974, puisqu'elle n'empêche pas les rétroactions formatives. En effet, la communauté universitaire souhaitait « que l'évaluation de l'enseignement de chaque professeur [et de chaque professeure] se fasse suivant un processus continu et dynamique » (Université de Montréal - Secrétariat général 1974, 1). Ceci donne donc la liberté aux directions des unités académiques d'utiliser les résultats de l'évaluation de l'enseignement réalisée par la communauté étudiante pour d'autres raisons que celles de promotion, à condition que ce soit fait pour des raisons formatives.

3. LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

3.1. LES TAUX DE PARTICIPATION DES DERNIÈRES ANNÉES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le taux de participation à l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes est un enjeu important pour la communauté étudiante, puisque la valeur perçue de cette dernière dépend fréquemment de ce taux de participation. Il faut toutefois noter que la valeur de l'évaluation de l'enseignement ne dépend pas uniquement de ce taux de participation et que les analyses de taux de participation doivent être faites avec prudence. Ce sujet sera d'ailleurs abordé plus en détail à la section 6.3. du présent document. Il est tout de même important pour la FAÉCUM de dresser un état des lieux de la participation des étudiants et des étudiantes de l'Université de Montréal.

Avant le passage à l'évaluation de l'enseignement entièrement en ligne, le taux de participation moyen était de 72,2 % (Analyse du taux de participation à l'évaluation de l'enseignement 2018, 3). Le taux de participation a aujourd'hui diminué avec l'accroissement de l'évaluation de l'enseignement en ligne à partir de 2016 pour atteindre des taux de participation qui oscillent entre 40,7 % et 60,8 % en fonction des cycles d'études. Depuis, une surveillance plus accrue des taux de participation est faite par le Comité institutionnel sur l'évaluation de l'enseignement (CIEE) en collaboration avec le CPU. Les taux de participation sont calculés en fonction des questionnaires qui sont envoyés aux étudiants et aux étudiantes. Effectivement, pour chacun des enseignants et chacune des enseignantes et pour chacun de leurs cours, les étudiantes et les étudiants reçoivent un questionnaire. Ici, les termes *enseignant* et *enseignante* sont utilisés pour désigner toutes les personnes qui peuvent donner des prestations d'enseignement. Il peut s'agir de professeures et de professeurs, de chargées et de chargés de cours, d'auxiliaires d'enseignement ou même de conférenciers ou de conférencières. Les étudiantes et les étudiants ne remplissent pas nécessairement tous les questionnaires qu'ils reçoivent; parfois, ils en remplissent seulement quelques-uns. Autrement dit, les données calculées par le CIEE ne représentent pas la proportion d'étudiants et d'étudiantes qui participent à l'évaluation de l'enseignement, mais bien la proportion de questionnaires remplis. Or, pour l'analyse des variables qui pourraient influencer la participation des étudiantes et des étudiants à l'évaluation de l'enseignement, il serait intéressant de connaître le véritable taux de participation individuel des étudiantes et des étudiants.

Recommandation 2

Que le Centre de pédagogie universitaire (CPU) calcule le taux de participation individuel des étudiants et des étudiantes à l'évaluation de l'enseignement.

Le tableau suivant présente les taux de questionnaires remplis par cycle et par mode d'évaluation pour les années universitaires 2016-2017 et 2017-2018.

TABLEAU 1 : TAUX DE QUESTIONNAIRES REMPLIS PAR CYCLE ET PAR MODALITÉ D'ÉVALUATION

	Automne 2016	Hiver 2017	Automne 2017	Hiver 2018	Automne 2018
Premier cycle, mode hybride⁵	67,3 %	67,0 %	66,9 %	61,5 %	68,4 %
Premier cycle, mode en ligne	45,4 %	40,7 %	43,4 %	42,5 %	49,9 %
Cycles supérieurs, mode hybride	77,3 %	77,3 %	76,3 %	71,5 %	77,4 %
Cycles supérieurs, mode en ligne	55,5 %	52,5 %	56,8 %	60,8 %	63,2 %

Source : Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement. 2018. « Bilan 2017-2018 » Rapport du CIEE à la COMET, Montréal. La colonne 2018 est tirée du rapport de la participation à l'évaluation de l'enseignement présenté à la séance du CIEE du 7 février.

Ce tableau permet de remarquer qu'en général, les évaluations de l'enseignement hybrides ont de meilleurs taux de participation que les évaluations de l'enseignement faites complètement en ligne. Il est à noter que dès qu'une étudiante ou un étudiant participe au questionnaire, elle ou il est considéré comme ayant participé, que des commentaires aient été laissés ou non. Cela a pour conséquence qu'en version hybride, une participation est constatée même si l'étudiante ou l'étudiant ne se rend pas en ligne pour laisser des commentaires. Le tableau ci-dessus permet aussi de remarquer que les évaluations de l'enseignement faites aux cycles supérieurs ont un meilleur taux de participation que celles du premier cycle. Il est en outre important de remarquer que les taux de participation ont augmenté au trimestre d'automne 2018.

À l'Université de Montréal, les taux de participation diffèrent beaucoup en fonction de la taille des groupes. Le tableau ci-dessous résume les taux de participation moyens en fonction de la taille du groupe.

TABLEAU 2 : TAUX DE PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL EN FONCTION DE LA TAILLE DU GROUPE

Taille du groupe	Taux de participation (tous cycles confondus)
100 et plus	35 %
60 à 99	37 %
30 à 59	43 %
16 à 29	49 %

⁵ Mode selon lequel les questionnaires sont administrés en version papier, alors que les commentaires sont administrés en ligne. (Université de Montréal - VRAÉÉ et CPU 2018, 2)

5 à 15	68 %
--------	------

Source : Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement. 2018. « Bilan 2017-2018 » Rapport du CIEE à la COMET, Montréal.

Le tableau précédent met en lumière le fait que plus les groupes sont petits, plus les taux de participation sont élevés à l'Université de Montréal.

Entre l'automne 2016 et l'hiver 2018, plusieurs actions ont été entreprises grâce à un partenariat entre la FAÉCUM, le vice-rectorat adjoint aux études de premier cycle et le CPU pour tenter d'encourager la participation à l'évaluation de l'enseignement. Parmi ces actions, on trouve une campagne de promotion destinée à la communauté étudiante. Cette campagne incluait des affiches, des publications sur les réseaux sociaux et des ajouts de pastilles sur StudiUM. Il peut donc sembler inquiétant que les taux de participation n'aient pas augmenté au premier cycle alors qu'autant d'actions ont été entreprises. Toutefois, Frédéric Lapointe, conseiller pédagogique du CPU, rappelle que les dernières unités académiques à avoir implanté l'évaluation de l'enseignement au mode en ligne sont celles qui avaient déjà des taux de participation parmi les pires, et qui ont toujours des taux parmi les plus faibles. Il ne faut donc pas conclure que les actions entreprises n'ont pas porté fruit, mais plutôt qu'elles doivent continuer à être déployées. Par ailleurs, la validité de l'évaluation de l'enseignement en lien avec les taux de participation sera discutée à la section 6.3. de ce document.

3.2. LES TAUX DE PARTICIPATION À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL COMPARATIVEMENT À CEUX DU RESTE DU QUÉBEC

Il est intéressant de comparer le taux de participation à l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal au taux de participation dans d'autres universités au Québec dont l'évaluation de l'enseignement se fait principalement en ligne. Le tableau ci-dessous résume les taux de participation dans d'autres universités au Québec.

TABLEAU 3 : TAUX DE PARTICIPATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS PAR UNIVERSITÉ AU QUÉBEC

Université	Taux de participation (tous cycles confondus)
Université de Montréal	46,3 % (Analyse du taux de participation à l'évaluation de l'enseignement 2018, 4)
Université McGill	45 % (Analyse du taux de participation à l'évaluation de l'enseignement 2018, 4)
Université Laval (2013)	55 % (Lanctôt et Lafrance 2016)

En général, les taux de participation des autres universités au Québec sont semblables à ceux de l'Université de Montréal, même s'il est très difficile d'obtenir les données des autres universités.

4. SONDAGE SUR LA PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

À la vue des taux de participation de la communauté étudiante à l'évaluation de l'enseignement et afin de s'assurer de préserver la validité et la pertinence de l'évaluation de l'enseignement, la FAÉCUM veut continuer à poser des gestes pour encourager la participation de ses membres à l'évaluation de l'enseignement. Elle a donc sondé la population étudiante de l'Université de Montréal pour tenter de mieux comprendre les facteurs qui influencent la participation à l'évaluation de l'enseignement faite par la population étudiante. La présente section a pour objectif de présenter la méthodologie.

Un sondage en ligne de 31 questions créé sur la plateforme SurveyMonkey a été diffusé auprès de la communauté étudiante de l'Université de Montréal à l'automne 2018. Ces questions avaient pour objectif de mesurer le niveau de connaissance de l'évaluation de l'enseignement de la communauté étudiante, la portée de la campagne *Évaluer pour un enseignement supérieur* et les raisons qui poussent les étudiants et les étudiantes à participer ou à ne pas participer à l'évaluation de l'enseignement des enseignants, des enseignantes et des auxiliaires. Une série de questions visait aussi à mesurer l'impact que le temps laissé en classe pour compléter l'évaluation de l'enseignement peut avoir sur la participation à celle-ci.

Le sondage était destiné à l'ensemble des membres de la FAÉCUM de toutes les facultés, de tous les programmes et quel que soit leur statut d'études. Les seuls étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal qui n'étaient pas ciblés par ce sondage étaient ceux et celles qui provenaient de la Faculté de l'éducation permanente (FEP), puisqu'ils n'étaient pas membres de la FAÉCUM. Il est toutefois possible que des étudiants et des étudiantes de la FEP aient été joints étant donné que le sondage a aussi été diffusé sur les réseaux sociaux. L'objectif était de joindre autant les étudiants et les étudiantes qui n'avaient jamais participé à l'évaluation de l'enseignement que ceux et celles qui avaient cessé de le faire ou même ceux et celles qui le faisaient toujours en entier ou en partie. Pour y arriver, la FAÉCUM a diffusé le sondage sur sa page Facebook, ainsi que sur les groupes Facebook destinés aux différentes catégories d'exécutants et d'exécutantes d'associations étudiantes. Un courriel individuel a également été envoyé le 29 octobre 2018 à chacun et à chacune des membres de la Fédération, soit 39 282 étudiants et étudiantes. Deux courriels de rappel ciblés ont aussi été envoyés à tous ceux et à toutes celles qui n'avaient pas encore participé à chacune des semaines suivantes. En tout, les étudiants et les étudiantes membres de la FAÉCUM ont eu trois semaines pour répondre au sondage. De plus, en participant au sondage, les répondants et les répondantes courraient la chance de gagner l'une des trois cartes cadeaux d'une valeur de 50 \$ aux librairies UdeM.

Ainsi, ce sont 5 675 étudiants et étudiantes qui ont répondu au sondage, ce qui équivaut à un taux de participation de 14,44 %. Les participants et les participantes proviennent de chacune des facultés de l'Université de Montréal. Le tableau 3 expose les proportions de répondants et de répondantes par faculté

comparativement aux proportions réelles d'étudiants et d'étudiantes par faculté à l'Université de Montréal à l'automne 2017.

TABLEAU 4 : PARTICIPATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AU SONDAGE DE LA FAÉCUM SUR L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT PAR FACULTÉ

École ou faculté	Nombre de répondants et de répondantes	Proportion des répondants et des répondantes par faculté par rapport au nombre total de répondants et de répondantes (%)	Nombre d'étudiants et d'étudiantes à l'Université de Montréal à l'automne 2017	Proportion d'étudiants et d'étudiantes par faculté par rapport au nombre total d'étudiants et d'étudiantes à l'Université de Montréal (%)
Aménagement	173	3,05	1 438	3,15
Arts et sciences	2810	49,52	19 526	42,79
Droit	261	4,60	1 797	3,94
Éducation permanente	144	2,54	5 404	11,18
Études supérieures et postdoctorales	137	2,41	57	0,12
Médecine	821	14,47	6 996	15,33
Médecine dentaire	40	0,70	461	1,01
Médecine vétérinaire	93	1,67	698	1,52
Musique	78	1,37	681	1,49
Optométrie	46	0,81	295	0,45
Pharmacie	133	2,34	1 430	2,18
Santé publique	127	2,24	730	1,60
Sciences de l'éducation	518	9,13	3 651	8,00
Sciences infirmières	294	5,18	1 749	3,83
Total	5 682	100	45 630	100

Source : Sondage FAÉCUM et Université de Montréal - Bureau du registraire. 2017. « Statistique d'inscription automne 2017 » Montréal.

Ainsi, en excluant la participation à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP), et celle de la FEP, les taux de participation des participants et des participantes par faculté sont suffisamment semblables à la proportion réelle à l'Université de Montréal pour qu'il soit possible d'utiliser les données qui en découlent. Il faut noter qu'il est normal pour la FAÉCUM que le nombre de participants et de participantes soit plus bas pour la FEP, puisque ces étudiantes et ces étudiants ne sont pas membres de la FAÉCUM et n'ont donc pas été joints par des communications ciblées. Le nombre plus élevé de répondants et de répondantes de la FESP que le nombre réel d'inscriptions à cette faculté peut être expliqué par la difficulté pour un étudiant ou une étudiante de cycles supérieurs de savoir si son programme en est un de la FESP ou d'une autre faculté. Les données des étudiants et des étudiantes de la FESP ont donc simplement été retirées des données qui ont été analysées.

Il est également possible de constater qu'il y a aussi une bonne représentation des différents cycles d'études. Le tableau suivant présente la distribution des répondants et des répondantes en fonction de leur cycle d'études.

TABLEAU 5 : PARTICIPATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AU SONDAGE DE LA FAÉCUM SUR L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT PAR CYCLE D'ÉTUDES

Cycle d'études	Nombre de répondants et de répondantes	Proportion des répondants et des répondantes par cycle d'études (%)	Nombre d'étudiants et d'étudiantes à l'Université de Montréal à l'automne 2017	Proportion d'étudiants et d'étudiantes par cycle d'études (%)
Premier cycle	4 185	73,74	33 125	72,60
Deuxième cycle	1071	18,87	9 465	20,74
Troisième cycle	419	7,38	3 040	6,66
Total	5 682	100	45 630	100

Source : Sondage FAÉCUM et Université de Montréal - Bureau du registraire. 2017. « Statistique d'inscription automne 2017 » Montréal.

Ici encore, il est possible de conclure que les données obtenues grâce à ce sondage peuvent être utilisées pour des fins d'analyses dans les sections suivantes.

5. AMÉLIORER L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Afin de trouver des moyens pour faire augmenter les taux de participation à l'évaluation de l'enseignement et pour améliorer les processus qui l'entourent, il a fallu se fier à la littérature, aux pratiques en place à l'Université de Montréal et aux résultats du sondage effectué auprès de la population étudiante.

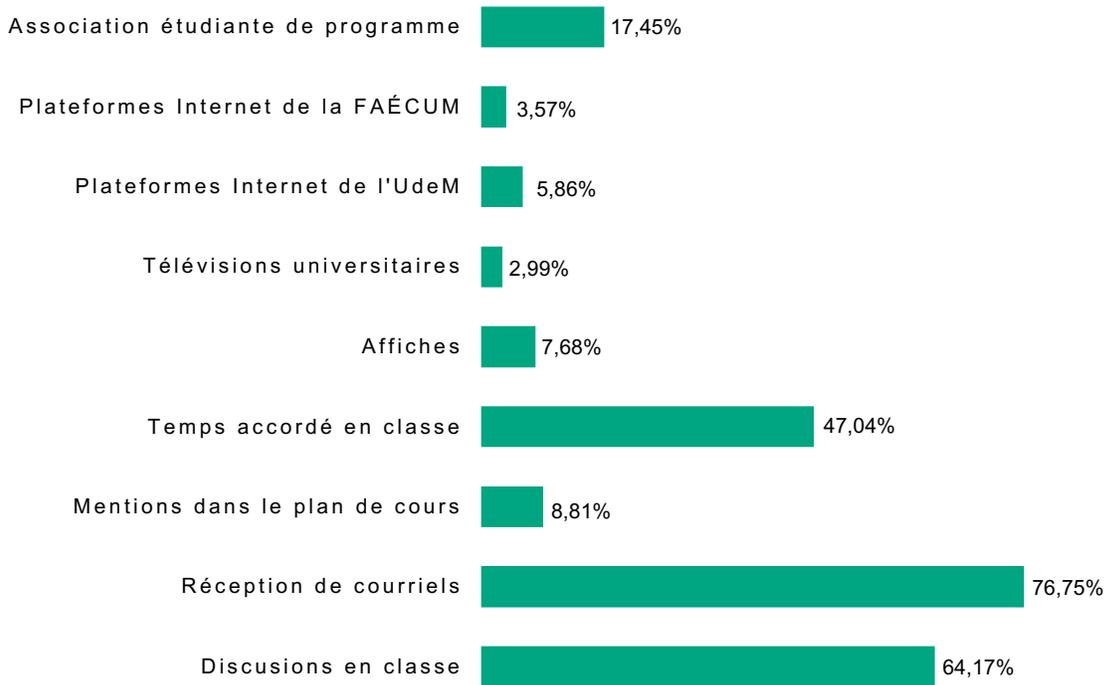
Une étude de l'Université de Tromsø en Norvège sur le taux de participation à l'évaluation de l'enseignement a ciblé plusieurs grandes catégories de facteurs pouvant influencer la participation des étudiants et des étudiantes, soit « la volonté de participer, la perception d'autonomie et de compétence, le sens accordé à la démarche, les valeurs personnelles, l'engagement dans la participation des autres et la compréhension de la valeur de l'évaluation pour le bien des autres » (Dahl, Anniken et Tove 2018, 1). Pour cibler les mesures à mettre en place, la FAÉCUM s'est concentrée sur les leviers à la portée de la FAÉCUM et de l'Université de Montréal. Les recommandations qui seront formulées dans les prochaines sections concerneront donc principalement le sens de la démarche et la compréhension de la valeur de la participation pour le bien des autres.

5.1. MIEUX SENSIBILISER

L'une des informations que la FAÉCUM voulait obtenir en effectuant son sondage est le niveau de connaissance que les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal ont de l'évaluation de l'enseignement. Le sondage permet de conclure que 82,17 % des répondants et des répondantes connaissent l'existence de l'évaluation de l'enseignement en fin de trimestre. Cette statistique révèle tout de même que ce sont 17,83 % des répondants et des répondantes qui n'ont jamais entendu parler de l'évaluation de l'enseignement.

Dans le sondage, il a également été possible de connaître les moyens par lesquels les étudiants et les étudiantes qui connaissent l'existence de l'évaluation de l'enseignement en avaient entendu parler. Pour ce faire, les répondants et les répondantes ont dû cibler les trois réponses qui correspondaient le mieux à leur réalité.

GRAPHIQUE 1 : MOYENS PAR LESQUELS LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES QUI CONNAISSENT L'EXISTENCE DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT EN ONT ENTENDU PARLER



Source : sondage FAÉCUM

Le graphique précédent permet de comprendre que, mis à part les initiatives mises de l'avant par les associations étudiantes de programme, les initiatives qui ont le plus d'impact pour faire connaître l'évaluation de l'enseignement sont les discussions en classe, les envois de courriels et les moments accordés en classe pour participer à l'évaluation. En effet, ce sont respectivement 64,17 %, 76,75 % et 47,04 % des étudiants et des étudiantes qui ont entendu parler de ces évaluations par ces moyens. Ces tableaux mettent en lumière le fait que les mesures mises en œuvre en partenariat entre l'Université de Montréal et la FAÉCUM, c'est-à-dire les publicités sur les télévisions, les plateformes Internet de l'Université de Montréal et les affiches n'ont pas eu un effet aussi grand qu'escompté, bien qu'ils en aient tout de même eu un.

Ainsi, l'analyse du sondage a permis de faire le constat que les principaux moyens par lesquels les étudiants et les étudiantes ont entendu parler de l'évaluation de l'enseignement sont la réception de courriels institutionnels, les discussions en classes et le temps accordé en classe pour participer. Une discussion concernant les deux derniers aspects sera présentée à la section 5.2. du présent document. Il est aussi important pour la FAÉCUM de rappeler l'importance du premier aspect, soit l'envoi des courriels institutionnels.

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal continue à envoyer des courriels invitant les étudiants et les étudiantes à participer à l'évaluation de l'enseignement.

Il faut toutefois remarquer le nombre grandissant de plaintes de la part des étudiantes et des étudiants, ainsi que des associations étudiantes de l'Université de Montréal, à l'effet que les courriels de rappel par rapport à l'évaluation de l'enseignement sont si nombreux qu'ils ont plutôt un effet dissuasif sur la participation. En d'autres mots, les étudiantes et étudiants sont si agacés de recevoir des courriels à ce sujet qu'ils cessent de les lire et oublient de participer à l'évaluation de l'enseignement. Il serait donc important que les unités académiques ainsi que le CPU portent une attention particulière à limiter le nombre de courriels qui sont envoyés aux étudiants et aux étudiantes.

Souvent, un courriel est envoyé aux étudiants et étudiantes pour les inviter à évaluer un cours, et ce, pour chacun de leur cours individuellement, sans tenir compte du fait que ces étudiants et ces étudiantes ont déjà dû recevoir le même courriel pour un autre de leurs cours. À trois rappels par cours et à souvent plus de cinq cours par trimestre, la boîte de réception des membres de la communauté étudiante de l'UdeM est rapidement surchargée. Il serait donc important que les courriels ne soient envoyés que pour informer un étudiant ou une étudiante qu'il ou elle n'a pas terminé de participer à toutes les évaluations de l'enseignement auxquelles elle ou il a été amené à participer.

Recommandation 4

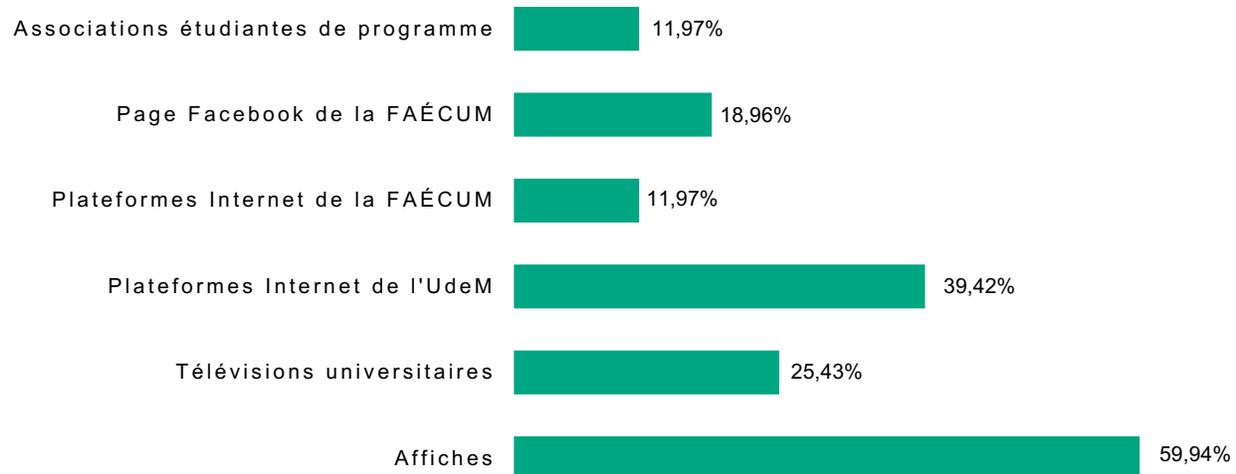
Que les unités académiques et le Centre de pédagogie universitaire (CPU) portent une attention particulière à limiter le nombre de courriels de rappel sur l'évaluation de l'enseignement qui sont envoyés aux étudiants et aux étudiantes de l'Université de Montréal.

Recommandation 5

Que les unités académiques et le Centre de pédagogie universitaire (CPU) s'assurent que les courriels ne soient envoyés que pour informer un étudiant ou une étudiante qu'il ou elle n'a pas terminé de participer à toutes les évaluations de l'enseignement auxquelles elle ou il a été invité à participer.

Il est aussi important de noter que le sondage a révélé que le visuel de la campagne *Évaluer pour un enseignement supérieur*, campagne sur l'évaluation de l'enseignement mise en place en partenariat entre le CPU, le vice-rectorat adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue et la FAÉCUM, n'a pas été vu par la majorité des répondants et des répondantes qui avaient déjà entendu parler de l'évaluation de l'enseignement. En effet, c'est 57,05% d'entre eux et d'entre elles qui n'ont jamais vu le visuel de la campagne contre 42,95% des répondants et des répondantes qui ont dit l'avoir vu. Le graphique suivant présente la manière dont le visuel a été remarqué par ces derniers et ces dernières. Les répondants et les répondantes devaient choisir les trois éléments qui correspondaient le mieux à leur situation.

GRAPHIQUE 2 : MOYENS PAR LESQUELS LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES ONT VU LE VISUEL DE LA CAMPAGNE *ÉVALUER POUR UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR*



Source : sondage FAÉCUM

Il apparaît donc que les moyens les plus utiles pour faire voir la campagne sur l'évaluation de l'enseignement sont les affiches et les annonces sur les plateformes de l'UdeM. Les commentaires laissés à la suite de la question laissent entendre que c'est la plateforme StudiUM qui est la plateforme web par laquelle les étudiants et les étudiantes voient le plus fréquemment le visuel.

Ainsi, les campagnes de sensibilisation mises en branle par l'Université de Montréal et par la FAÉCUM joignent les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal, mais elles pourraient les joindre mieux et plus largement.

De plus, le sondage a démontré que la campagne *Évaluer pour un enseignement supérieur* était connue des étudiants et des étudiantes, mais elle ne servait pas nécessairement à faire connaître l'évaluation de l'enseignement. Le sondage a aussi mis en lumière le fait que les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal n'ont pas confiance en l'effet réel de l'évaluation de l'enseignement sur la façon dont seront donnés les cours lors des trimestres suivants. Il serait important que les étudiants et les étudiantes comprennent mieux non seulement les effets de l'évaluation de l'enseignement sur la prestation des cours, mais aussi la façon dont sont utilisées les évaluations de l'enseignement. En effet, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur conclut, dans sa recherche sur le sujet, que « les étudiants [et les étudiantes] fournissent des évaluations plus constructives, exhaustives, précises et positives lorsqu'ils ont été préalablement renseignés sur les buts et sur les utilisations des évaluations de cours » (Conseil ontarien

de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 66). Il serait donc important que les efforts du CPU et de la FAÉCUM soient plutôt axés vers une vulgarisation des effets, des buts et de l'utilisation de l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal.

Recommandation 6

Que la FAÉCUM, l'Université de Montréal et le Centre de pédagogie universitaire (CPU) reconduisent leur partenariat pour une campagne sur l'évaluation de l'enseignement, et qu'ils axent le message sur les effets, les buts et l'utilisation de l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal.

5.2. FAVORISER LA PARTICIPATION AU SEIN DES UNITÉS ACADÉMIQUES

Pour favoriser la participation à l'évaluation de l'enseignement, il y a aussi des actions qui peuvent être réalisées par le personnel enseignant et par les unités académiques.

5.2.1. Les bonnes pratiques de la part du personnel enseignant

D'abord, l'une des bonnes pratiques à mettre en place serait de populariser l'évaluation en classe, puisqu'elle a l'avantage que les étudiantes et les étudiants sont naturellement incités à y participer. En effet, lorsque les évaluations de l'enseignement étaient en version papier, des tournées de classe étaient organisées par les directions de facultés ou de départements afin de distribuer les questionnaires en classe, de laisser du temps pour les remplir et de les récupérer afin de procéder à l'analyse des résultats. Avec l'arrivée des questionnaires en ligne, il n'a plus été nécessaire de faire ces tournées ou même de laisser du temps en classe. Or, maintenant que les étudiantes et les étudiants sont de plus en plus nombreux à être en classe avec leur ordinateur portable ou leur tablette électronique et que ce nombre est encore plus grand pour ceux et celles qui ont leur téléphone portable, rien n'empêche le personnel enseignant de recommencer à laisser du temps en classe pour participer à l'évaluation.

De plus, dans le sondage sur l'évaluation de l'enseignement, la majorité des étudiants et des étudiantes a répondu être incitée à participer à l'évaluation de l'enseignement lorsque du temps est laissé en classe pour y participer. En effet, l'une des questions du sondage de la FAÉCUM sur la participation à l'évaluation de l'enseignement portait sur l'impact que le temps en classe dédié à la participation à l'évaluation de l'enseignement pouvait avoir sur la participation des étudiants et des étudiantes. Le sondage a révélé que 79,55 % des répondants et des répondantes qui connaissent l'évaluation de l'enseignement avaient déjà eu du temps en classe pour y participer. Ce sont 18,70 % d'entre eux et d'entre elles qui n'en ont jamais eu.

Lorsqu'il a été demandé aux répondants et aux répondantes qui avaient déjà eu du temps en classe pour participer à l'évaluation de l'enseignement si cette pratique les avait incités à participer davantage, ils et elles ont répondu par l'affirmative à 81,22 %. À une question semblable posée aux répondants et aux

répondantes qui n'avaient jamais eu de temps dédié à l'évaluation de l'enseignement, ce sont 76,72 % d'entre eux et d'entre elles qui ont répondu que cette mesure les inciterait davantage à y participer.

Bref, il est possible de laisser du temps en classe pour participer à l'évaluation de l'enseignement et, selon la communauté étudiante, cela l'inciterait davantage à participer. Il faudrait donc que du temps soit obligatoirement laissé en classe afin d'augmenter le taux de participation à l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 7

Qu'il soit obligatoire, à l'Université de Montréal, de laisser du temps en classe aux étudiants et aux étudiantes pour participer à l'évaluation de l'enseignement.

Pour les professeurs et les professeures, il y a aussi d'autres possibilités d'actions à poser pour encourager la participation à l'évaluation de l'enseignement. En effet, dans certaines unités académiques comme l'École de santé publique, les enseignants et les enseignantes présentent, en début de trimestre et juste avant de laisser du temps en classe pour participer à l'évaluation de l'enseignement, un résumé des changements qui ont été apportés au cours en fonction des commentaires et des évaluations qui avaient été remplies par les étudiants et les étudiantes lors des trimestres précédents⁶. Cette pratique permet à la communauté étudiante de connaître de façon plus concrète la valeur de l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 8

Qu'en début de trimestre et lors des périodes d'évaluation de l'enseignement, le personnel enseignant présente aux étudiants et aux étudiantes du groupe des exemples de changements qui ont été apportés au cours en fonction des commentaires des étudiants et des étudiantes, et qu'une mention à cet effet soit ajoutée à la formation du personnel enseignant.

5.2.2. Les bonnes pratiques de la part des unités académiques

L'explication des changements apportés à un cours à la suite des évaluations de l'enseignement devrait donc devenir plus fréquente à l'Université de Montréal. Il n'est toutefois pas possible d'obliger le personnel enseignant à le faire, mais ce sont des actions qui peuvent être ajoutées à un guide des bonnes pratiques en lien avec l'évaluation de l'enseignement. Il s'agirait d'ailleurs d'une bonne pratique pour les unités académiques que de se doter d'un tel guide et d'y inclure des propositions d'actions telles que celle-ci.

Recommandation 9

Que les unités académiques de l'Université de Montréal se dotent d'un guide des bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'enseignement qu'elles pourront rendre accessible au personnel enseignant. Que ces guides contiennent une section sur l'importance de l'évaluation de l'enseignement et sur les moyens qu'il est possible de mettre en place en classe pour encourager la participation à l'évaluation de l'enseignement.

⁶ Propos tenus par Régis Blais, Doyen de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, à la Commission des études du 13 novembre 2018.

Par ailleurs, les unités académiques peuvent parfois contribuer à encourager la participation à l'évaluation de l'enseignement. D'abord, elles peuvent influencer la participation en invitant le personnel enseignant à laisser du temps en classe pour participer à l'évaluation de l'enseignement. Pour ce faire, certaines unités académiques envoient des courriels au personnel enseignant rappelant l'importance de cette pratique.

Recommandation 10

Que lors des périodes d'évaluation de l'enseignement, les directions de facultés et de départements émettent des rappels au personnel enseignant afin que du temps soit laissé en classe pour permettre aux étudiants et aux étudiantes de participer à l'évaluation de l'enseignement.

Certaines unités académiques, notamment l'École d'optométrie, font aussi des tournées de classe, tel que c'était fait à l'époque de l'évaluation de l'enseignement en version papier, afin d'expliquer ce qu'est l'évaluation de l'enseignement et d'inviter les étudiants et les étudiantes du groupe à y participer. Ces tournées peuvent même être effectuées par des étudiants et des étudiantes sous l'initiative des unités académiques ou des associations étudiantes elles-mêmes.

Recommandation 11

Que lors des périodes d'évaluation de l'enseignement, des tournées de classes soient faites afin d'inviter les étudiants et les étudiantes à participer à l'évaluation de l'enseignement et d'en expliquer le fonctionnement et l'importance.

Plusieurs autres initiatives peuvent exister, et il est important que les unités académiques puissent s'inspirer entre elles afin de les mettre en place à leur tour. En ce sens, il serait intéressant que les unités aient accès à un guide des bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'enseignement qui, lui, serait destiné aux unités académiques.

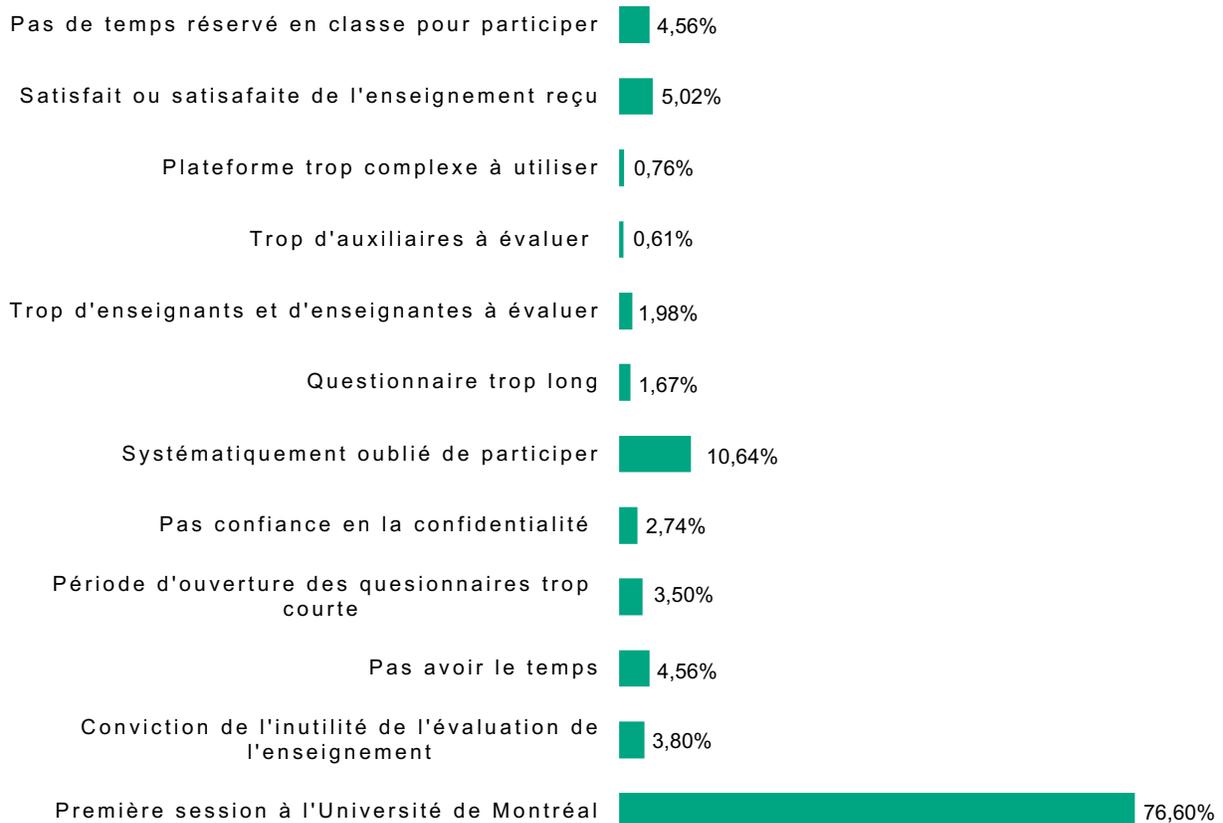
Recommandation 12

Que l'Université de Montréal se dote d'un guide des bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'enseignement destiné aux unités académiques.

5.3. AMÉLIORER LES PROCESSUS INSTITUTIONNELS

L'une des étapes importantes de la démarche qui a mené à la rédaction de cet avis a été de tenter de comprendre les raisons qui mènent les répondantes et les répondants qui avaient déjà entendu parler de l'évaluation de l'enseignement à y participer ou non, et ce, depuis qu'ils et elles étudient à l'Université de Montréal. Comme 82,79 % des répondants et répondantes y ont déjà participé, une question a été posée aux 17,21 % restants afin de savoir pourquoi ils ou elles n'avaient jamais participé à l'évaluation de l'enseignement. Le graphique 3 en présente les résultats. Les répondantes et les répondants étaient invités à choisir les trois raisons qui correspondaient le mieux à leur situation.

GRAPHIQUE 3 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES ONT RÉPONDU NE JAMAIS AVOIR PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

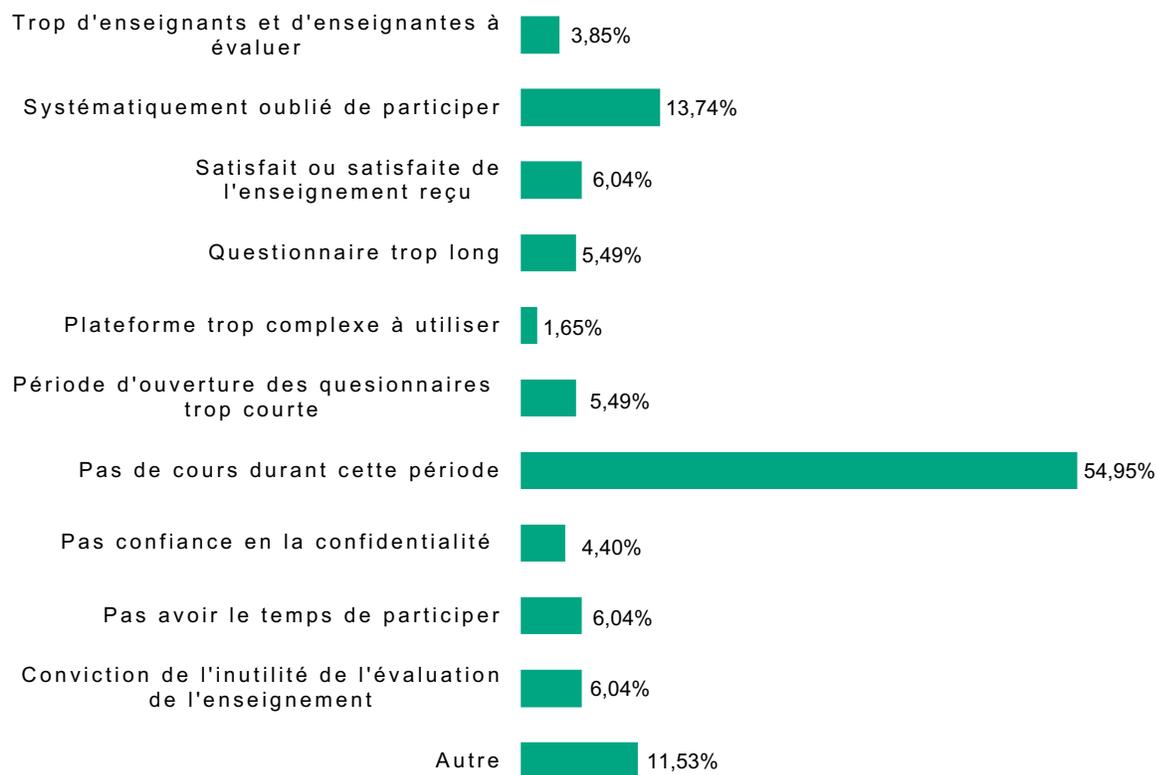


Source : sondage FAÉCUM

Cette question fait clairement ressortir le fait que, parmi les étudiants et les étudiantes qui n'ont jamais participé à l'évaluation de l'enseignement, la majorité ne l'ont jamais fait parce qu'ils n'en ont pas encore eu l'occasion. Une fois ce constat établi, il a été intéressant de déterminer, chez ceux et celles qui auparavant complétaient l'évaluation de l'enseignement en entier, quelle proportion des étudiants et des étudiantes a cessé complètement de le faire et quelle proportion ne le fait maintenant que pour une partie des questionnaires qu'elles et qu'ils ont été invités à remplir. Lorsque la question a été posée aux répondants et aux répondantes, 55,49 % ont répondu toujours participer à toutes les évaluations de l'enseignement, 39,15 % ont répondu participer à une partie des évaluations de l'enseignement et 5,36 % ont répondu avoir cessé de participer à l'évaluation de l'enseignement.

Il a donc été intéressant de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les gens répondaient avoir cessé de participer à l'évaluation de l'enseignement. Le graphique 4 présente les résultats obtenus. Les répondantes et les répondants étaient invités à choisir les trois raisons qui correspondaient le mieux à leur situation.

GRAPHIQUE 4 : RAISONS DE LA NON-PARTICIPATION À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DEPUIS L'AUTOMNE 2017 DES RÉPONDANTS ET DES RÉPONDANTES QUI Y AVAIENT DÉJÀ PARTICIPÉ AUPARAVANT

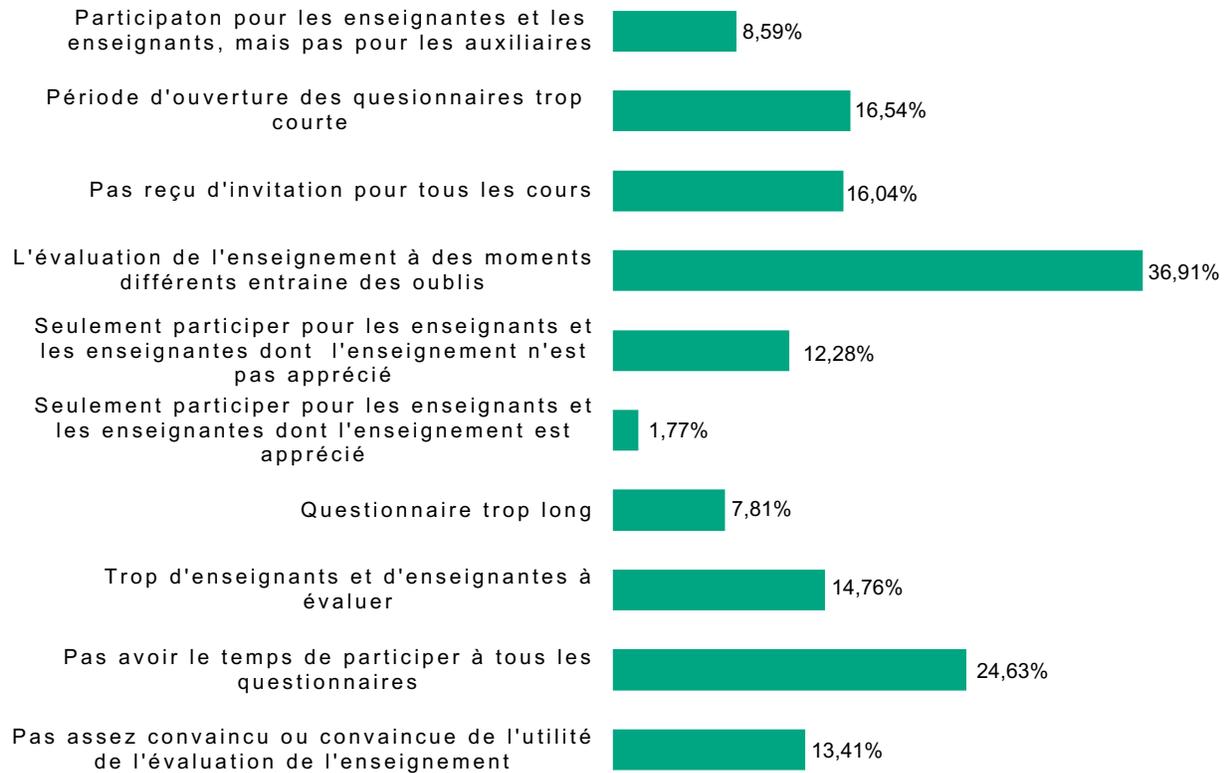


Source : sondage FAÉCUM

Les résultats de cette question mettent en lumière que 54,95 % des répondants et des répondantes qui ont affirmé ne plus participer à l'évaluation de l'enseignement n'ont pas participé puisqu'ils ou elles n'avaient pas à participer. Grâce à leurs commentaires, on apprend que ces répondants et répondantes ne participent plus majoritairement parce qu'ils et elles sont en rédaction ou qu'ils et elles étaient en pause d'études durant la période qui sépare l'automne 2017 et l'automne 2018. Il y a toutefois 13,74 % des répondants et des répondantes qui ont cessé de participer qui ont répondu ne plus participer puisqu'elles et ils oublient systématiquement de participer.

Il est aussi intéressant de savoir pourquoi certaines répondantes et certains répondants participent à l'évaluation de l'enseignement, mais pas pour tous leurs enseignants et toutes leurs enseignantes. Le tableau suivant montre les résultats de cette question du sondage.

GRAPHIQUE 5 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTES ET LES RÉPONDANTS QUI AVAIENT DÉJÀ PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT N'ONT PAS PARTICIPÉ À TOUS LES QUESTIONNAIRES DEPUIS L'AUTOMNE 2017



Source : sondage FAÉCUM

Ce graphique révèle que les principales raisons citées par les étudiants et les étudiantes qui ne participent pas à l'évaluation de l'enseignement sont l'oubli de participer, la disparité des moments d'envoi des questionnaires pour tous les cours et le manque de temps. Les dates d'ouverture ainsi que les durées des périodes d'ouverture varient beaucoup d'une unité académique à l'autre. En effet, certaines facultés ouvrent leurs évaluations de l'enseignement en ligne dès la 4^e semaine d'un trimestre tandis que d'autres ne les ouvrent qu'à la 14^e semaine du trimestre. Les étendues des périodes d'ouverture, elles, peuvent varier entre 2 et 14 semaines (Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement 2019, 4).

Recommandation 13

Que l'Université de Montréal synchronise les périodes allouées à l'évaluation de l'enseignement des unités académiques.

Il est aussi intéressant de remarquer que seulement 12,28 % des répondants et des répondantes ont répondu ne participer que pour les enseignants et les enseignantes dont ils et elles n'apprécient pas l'enseignement.

5.4. REDONNER CONFIANCE EN L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Le manque de confiance de la communauté étudiante envers l'évaluation de l'enseignement a, dans le sondage de la FAÉCUM, été ciblé comme l'un des principaux points à améliorer pour augmenter la participation à l'évaluation de l'enseignement. En effet, afin d'en savoir plus sur l'opinion de la communauté étudiante quant à l'évaluation de l'enseignement et à l'importance qui est accordée à la qualité de l'enseignement à l'Université de Montréal, plusieurs affirmations ont été présentées aux répondants et aux répondantes. Ils et elles devaient alors se prononcer sur leur niveau d'accord ou de désaccord avec ces affirmations. Le tableau 6 présente les résultats de cette partie du sondage.

TABLEAU 6 : NIVEAU D'ACCORD DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE AVEC CERTAINES AFFIRMATIONS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Affirmations	Pas du tout d'accord (%)	Pas d'accord (%)	Ni pas d'accord, ni d'accord (%)	D'accord (%)	Tout à fait d'accord (%)
L'évaluation de l'enseignement a un impact sur la qualité de l'enseignement à l'Université de Montréal.	6,67	12,23	27,31	36,95	16,84
Les enseignantes et les enseignants sont réceptifs aux commentaires et aux évaluations de la communauté étudiante.	3,73	10,74	32,53	41,97	11,03
Mes commentaires et évaluations auront un impact sur la façon dont seront donnés les cours aux cohortes à venir.	6,28	15,19	32,23	36,42	9,89
Il n'est pas important de participer à l'évaluation de l'enseignement des enseignants et des enseignantes dont j'apprécie l'enseignement.	52,24	30,21	8,07	5,61	3,87
Il n'est pas important de participer à l'évaluation de l'enseignement des enseignants et des enseignantes qui ont trop d'ancienneté à l'Université de Montréal.	45,72	26,64	11,35	10,58	5,71
Les enseignantes et les enseignants sont trop bien protégés à l'Université de Montréal.	4,04	9,70	46,07	25,64	14,55
La qualité de l'enseignement n'est pas importante à l'Université de Montréal.	43,03	31,72	14,74	7,32	3,20
Pour l'Université de Montréal, il est plus important que les professeurs et les professeures soient de bons chercheurs et de bonnes chercheuses plutôt que de bons enseignants et de bonnes enseignantes.	13,23	18,26	31,84	22,56	14,11

Source : sondage FAÉCUM

Plusieurs aspects des résultats de cette partie du sondage sont dignes de mention. D'abord, il est intéressant de remarquer que 53,76 % des répondants et des répondantes estiment que l'évaluation de l'enseignement a un impact sur la qualité de l'enseignement. Pour assurer que les étudiants et les étudiantes participent systématiquement à tous les questionnaires, il faut que ces derniers et ces dernières aient à cœur l'évaluation de l'enseignement. En particulier, il faut qu'ils et elles soient confiants que l'évaluation de l'enseignement a un impact sur la qualité de l'enseignement à l'Université de Montréal. Or, les données révèlent que 46,24 % d'entre elles et d'entre eux ne sont pas suffisamment d'avis que l'évaluation de l'enseignement a un impact sur la qualité de l'enseignement pour répondre positivement à la question.

Il faut aussi noter que 53,00 % des répondants et répondantes ont affirmé penser que leurs professeures et leurs professeurs sont réceptifs aux commentaires faits par la communauté étudiante. Cette donnée signifie que 47,00 % des répondantes et des répondants ne sont pas convaincus que leurs professeures et leurs professeurs sont réceptifs à leurs commentaires. Une fois de plus, il est difficile d'imaginer qu'avec de telles opinions, ces étudiants et ces étudiantes participent de façon systématique à tous les questionnaires. Les répondants et les répondantes ont aussi affirmé à 46,31 % qu'ils et elles croyaient que l'évaluation de l'enseignement avait un impact sur la façon dont sont donnés les cours aux cohortes à venir. Cela signifie que ce sont 53,69 % des répondantes et des répondants qui ne sont pas suffisamment convaincus que leurs évaluations font changer la façon dont sont planifiés les cours. Bref, bien qu'une grande proportion des répondants et des répondantes ait confiance que l'évaluation de l'enseignement puisse avoir un impact sur la qualité de l'enseignement, il demeure une trop grande proportion d'étudiants et d'étudiantes qui n'ont pas suffisamment confiance en l'évaluation de l'enseignement. Ce manque de confiance a nécessairement un impact sur le taux de participation.

En ce sens, une étude sur la question des taux de participation effectuée à l'Université de Tromsø s'intéressait aux raisons qui font que les étudiants et les étudiantes prennent la décision de ne pas participer à l'évaluation de l'enseignement. Cette étude concluait que la principale raison de cette décision est le manque de confiance en l'évaluation de l'enseignement (Dahl, Anniken et Tove 2018, 9).

Ensuite, il est intéressant de remarquer que les répondants et les répondantes pensent à 82,45 % qu'il est important de participer à l'évaluation de l'enseignement, même si l'enseignement de l'enseignante ou de l'enseignant concerné par l'évaluation est apprécié.

Un autre aspect qu'il a été important de mesurer est la perception que la communauté étudiante pourrait avoir selon laquelle le personnel enseignant serait trop bien protégé pour que l'évaluation de l'enseignement contribue véritablement à améliorer l'enseignement à l'Université de Montréal. Le sondage révèle que 40,19 % des répondants et des répondantes estiment que le personnel enseignant est trop bien protégé à

l'Université de Montréal. Dans le même ordre d'idées, étant donné qu'un lien est souvent fait entre l'ancienneté et le niveau de protection, 26,64 % des répondantes et les répondants du sondage ne sont pas convaincus qu'il soit important de participer à l'évaluation de l'enseignement pour les enseignants et les enseignantes qui sont à l'emploi de l'Université depuis longtemps. Cette croyance qui court à l'Université de Montréal pourrait expliquer qu'une grande proportion d'étudiantes et d'étudiants ne participent qu'en partie ou ne participent pas à l'évaluation de l'enseignement.

Ici encore, cette conclusion concorde avec celle obtenue par la recherche de l'Université de Tromsø. En effet, elle conclut que la principale raison qui incite les étudiants et les étudiantes à participer à l'évaluation de l'enseignement est l'impression que les rétroactions sont utiles et porteuses de changement (Dahl, Anniken et Tove 2018, 9).

Finalement, il a été possible d'en savoir plus sur l'opinion qu'a la communauté étudiante de l'importance qu'accorde l'Université de Montréal à la qualité de l'enseignement. Les répondants et les répondantes du sondage estiment à 74,75 % que la qualité de l'enseignement est importante pour l'Université de Montréal. Il faut toutefois noter que ce sont seulement 31,49 % des répondantes et des répondants qui sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle il est plus important pour l'Université de Montréal que les professeurs et les professeures soient de bons chercheurs et de bonnes chercheuses que de bons enseignants et de bonnes enseignantes. Ainsi, ce sont 68,51 % des répondantes et des répondants qui ne sont pas convaincus que la qualité de l'enseignement soit plus importante que la recherche à l'Université de Montréal. Cette perception n'a certainement pas l'avantage d'inciter ces étudiants et ces étudiantes à participer systématiquement à l'évaluation de l'enseignement.

En bref, il est difficile pour la communauté étudiante d'avoir confiance en l'évaluation de l'enseignement pour plusieurs raisons. D'abord, elle n'a que très rarement la chance de voir les résultats des évaluations qu'elle a collectivement remplies. Dans d'autres universités, des mesures en ce sens existent. Par exemple, à l'Université Laval, les résultats résumés de l'évaluation de l'enseignement sont présentés en comité de programme, auquel siègent des étudiants et des étudiantes (Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval - Bureau des droits étudiants 2018, 48). À l'image de ce qui est fait à l'Université de Laval, il serait intéressant qu'un résumé des évaluations de l'enseignement soit présenté dans les comités équivalents des unités académiques de l'Université de Montréal.

Recommandation 14

Que, lors des comités de programmes ou lors des comités des études, un résumé des évaluations de l'enseignement soit présenté aux membres, notamment aux représentantes et aux représentants étudiants.

À l'Université McGill, la politique institutionnelle sur l'évaluation de l'enseignement mentionne que les résultats de l'évaluation de l'enseignement faite par la communauté étudiante doivent être rendus

accessibles à la communauté étudiante à condition que le taux de réponse soit suffisant et que l'enseignante ou l'enseignant n'y soit pas opposé (McGill University 2014, 4). Les résultats doivent d'ailleurs être disponibles pour les cinq dernières années.

En ce sens, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, dans sa recherche sur l'évaluation de l'enseignement, mentionne que les étudiants et les étudiantes ont le droit de connaître les résultats de l'évaluation de l'enseignement (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 66). Permettre aux étudiants et aux étudiantes d'avoir accès aux résultats de l'évaluation de l'enseignement, au moins en partie, soulève une question par rapport à la façon dont les anciens résultats peuvent influencer les résultats à venir. Dans sa recherche, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur conclut qu'aucune recherche ne confirme cette hypothèse. Il suffit que les résultats qui sont rendus publics le soient de façon uniforme pour l'ensemble de la communauté étudiante (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 66). Ainsi, à l'instar de l'Université McGill, il serait intéressant que l'Université de Montréal se dote d'une politique permettant que les résultats de l'évaluation de l'enseignement réalisée par la communauté étudiante lui soient accessibles.

Recommandation 15

Que les résultats de l'évaluation de l'enseignement réalisée par la communauté étudiante lui soient rendus accessibles.

Un autre des aspects qui peut aider à redonner confiance en l'évaluation de l'enseignement est la rétroaction en cours de trimestre. En effet, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur a statué qu'il est important que les étudiants et les étudiantes comprennent bien le processus d'évaluation de l'enseignement pour réduire le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui doutent de la valeur de ces évaluations (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 67). L'une des façons d'y arriver est de permettre aux étudiants et aux étudiantes de donner des rétroactions en cours de trimestre. En effet, « le recours [à des rétroactions en cours de trimestre] peut améliorer de façon significative la confiance des étudiants [et des étudiantes] (Wachtel, 1998) de même que la capacité de ceux-ci [et de celles-ci] à fournir des commentaires utiles » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 67). En ce sens, il est important que les rétroactions en cours de trimestre soient des pratiques plus répandues à l'Université de Montréal.

Recommandation 16

Que des mesures permettant aux étudiantes et aux étudiants de fournir des rétroactions en cours de trimestre soient mises en place à l'Université de Montréal.

5.5. DONNER PLUS DE VALEUR À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Il est crucial non seulement de faire connaître la valeur de l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal, mais aussi que ces évaluations aient véritablement une valeur. De cette façon, la FAÉCUM, le vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAÉÉ) et le CPU pourraient axer leurs communications sur la réelle contribution de l'évaluation de l'enseignement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. En effet, pour que la communauté étudiante ait plus confiance en l'évaluation de l'enseignement, il est important qu'elle ait la possibilité de croire que cette évaluation peut mener à un véritable changement dans l'enseignement qu'elle recevra à l'avenir.

Il est vrai que les étudiantes et les étudiants sont appelés à évaluer l'enseignement de leurs enseignantes et de leurs enseignants à la fin de chacune des activités d'enseignement. Cependant, cette évaluation n'a aucun impact sur la façon dont les enseignants ou les enseignantes préparent et donnent leurs cours, à moins que ces derniers ou ces dernières décident d'en tenir compte, ou qu'ils ou elles demandent une promotion. Dans un cas où un professeur ou une professeure décide ne pas demander de promotion ou a déjà atteint l'échelon supérieur, il n'y a pas de véritable moyen par lequel une direction de faculté ou de département peut entamer une démarche commune avec cette personne pour tenter d'améliorer son enseignement. En effet, au-delà des informations importantes que contiennent les évaluations de l'enseignement remplies par la population étudiante, l'évaluation et l'amélioration de l'enseignement ne se limitent pas à prendre connaissance des évaluations, mais elles peuvent aussi inclure une analyse des plans de cours et du matériel pédagogique, entre autres. Par exemple, à l'Université McGill, la politique institutionnelle sur l'évaluation de l'enseignement mentionne à l'article 9.1 que « les enseignants et les enseignantes doivent discuter des résultats de l'évaluation de l'enseignement annuellement avec un officier ou une officière de l'unité académique, un mentor ou une mentore, ou un consultant ou une consultante des Services d'enseignement et d'apprentissage »⁷ (McGill University 2014, 4). À l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), « [s]ur l'avis du directeur [ou de la directrice] du comité de programme de premier cycle, ou après avoir pris connaissance du rapport ou des résultats de l'appréciation, le directeur [ou de la directrice] de département rencontre l'enseignant [ou l'enseignante] pour discuter de la situation, au besoin. Le cas échéant, il [ou elle] veillera à ce que les mesures appropriées soient proposées à [l'enseignante ou] l'enseignant concerné » (Université du Québec à Trois-Rivières 2009, 10). Il serait intéressant qu'à l'image que ce qui se fait à l'Université McGill et à l'UQTR, les directions de facultés ou de départements rencontrent les membres du personnel enseignant une fois par année pour discuter des résultats de l'évaluation de l'enseignement.

⁷ Traduction libre : « Instructors shall discuss the results of their course evaluations annually with the Academic Unit Head, mentor, or a consultant from Teaching and Learning Services. »

Recommandation 17

Que les enseignantes et les enseignants soient rencontrés par leur unité académique une fois par année pour discuter des résultats de l'évaluation de l'enseignement.

Ce travail de rencontre devrait être fait lors des demandes de promotion ou de renouvellement, mais également dans des situations où les enseignants, les enseignantes ou les directions de département ou de faculté le jugent nécessaire. Par exemple, une rencontre pourrait avoir lieu lorsque des plaintes récurrentes sont faites par les étudiants ou les étudiantes, ou lorsque les évaluations de l'enseignement effectuées par la population étudiante démontrent de façon répétée des difficultés sur certains aspects de l'enseignement. Cette démarche pourrait aussi être faite de façon formative et non uniquement de façon punitive. Par exemple, à l'Université Laval, certains cours et certaines enseignantes ou certains enseignants doivent être évalués lorsqu'il s'agit de cas particuliers. En effet, une évaluation a lieu lorsque le cours est donné pour la première fois par l'enseignant ou l'enseignante, lorsque la formule pédagogique est changée, lorsque le cours est nouveau et lorsque la dernière évaluation a relevé des difficultés (Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval - Bureau des droits étudiants 2018, 49). Dans ces cas, une attention particulière est portée aux résultats de l'évaluation de l'enseignement. Il serait intéressant que la même attention soit portée aux évaluations de l'enseignement à l'Université de Montréal dans les mêmes situations.

Recommandation 18

Que les unités académiques portent une attention particulière aux évaluations de l'enseignement lorsque le cours est donné pour la première fois par l'enseignant ou l'enseignante, lorsque la formule pédagogique est changée, lorsque le cours est nouveau, lorsque la dernière évaluation a relevé des difficultés ou lorsque des plaintes sont faites de façon répétée.

À l'Université de Montréal, toutes ces démarches pourraient être menées par un comité qui serait mis sur pied par les départements ou les facultés et qui aurait pour objectif de veiller à la qualité de l'enseignement donné dans les départements ou les facultés. Il pourrait y arriver, entre autres, en guidant le personnel enseignant vers de meilleures pratiques pédagogiques lorsque des ajustements semblent nécessaires. L'enseignant ou l'enseignante ainsi que les membres du comité se lanceraient donc dans une démarche commune pour tenter de trouver des solutions qui conviendraient à toutes les parties pour corriger certaines situations. Il serait possible pour le comité de trouver des solutions pour retravailler le matériel pédagogique ainsi que de cibler des formations auxquelles le personnel enseignant pourrait être invité à participer. Par exemple, parmi les mesures proposées par la politique institutionnelle d'appréciation de la qualité des activités d'enseignement de l'UQTR, on trouve des formations pédagogiques complémentaires et du mentorat (Université du Québec à Trois-Rivières 2009, 10).

De plus, dans un contexte où les étudiants et les étudiantes n'ont pas suffisamment confiance en l'évaluation de l'enseignement et en la volonté de l'Université de Montréal de placer la qualité de

l'enseignement au centre de ses priorités, cette dernière pourrait envoyer un message fort à la communauté universitaire en mettant sur pied des comités de ce type.

Recommandation 19

Que les départements ou les facultés mettent en place des comités pédagogiques ayant pour objectif d'assurer la qualité de l'enseignement.

Par ailleurs, il est appréciable que les comités pédagogiques prennent en considération les évaluations de l'enseignement effectuées par la communauté étudiante, mais il serait encore plus apprécié que, dans ce processus, des représentantes et des représentants étudiants soient rencontrés. En effet, outre que ces rencontres approfondiraient la perspective apportée par l'évaluation de l'enseignement, elles permettraient d'envoyer de nouveau le message que l'évaluation de l'enseignement ainsi que la qualité de l'enseignement sont véritablement importantes à l'Université de Montréal.

Recommandation 20

Que les comités pédagogiques des départements ou des facultés s'assurent de rencontrer des représentants et des représentantes étudiants lorsqu'ils se lancent dans une démarche d'amélioration de l'enseignement.

D'autre part, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur conclut que pour que les étudiantes et les étudiants aient confiance en l'utilité de l'évaluation de l'enseignement, il faut qu'ils soient « bien informés sur l'utilisation des évaluations dans le but de perfectionner et d'évaluer l'enseignement et sur le rôle que ces évaluations jouent dans le processus de cheminement de carrière, d'embauche et de titularisation » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 66). Ainsi, il est important, pour que l'évaluation de l'enseignement continue d'avoir un impact compréhensible pour la communauté étudiante, qu'elle soit systématiquement présente dans les dossiers de promotion ou de renouvellement du personnel enseignant.

Recommandation 21

Qu'à l'Université de Montréal, les évaluations de l'enseignement faites par la communauté étudiante soient systématiquement présentes dans les dossiers de promotion et de fin de probation du personnel enseignant.

5.6. ÉVALUER PLUS ET ÉVALUER MIEUX L'ENSEIGNEMENT DES AUXILIAIRES

Tel que cela a été mentionné dans la section 2.2., à l'Université de Montréal, l'enseignement des auxiliaires d'enseignement est évalué dans certaines unités académiques tandis qu'il ne l'est pas dans d'autres. En outre, les pratiques diffèrent beaucoup d'une unité académique qui évalue l'enseignement des auxiliaires à l'autre. Il est donc pertinent de se demander de quelle façon il est possible d'améliorer les pratiques en matière d'évaluation de l'enseignement.

En ce sens, l'un des aspects de la participation à l'évaluation de l'enseignement qui avaient été ciblés dans le sondage de la FAÉCUM est l'influence que la présence d'auxiliaires à évaluer pouvait avoir sur la participation à l'évaluation de l'enseignement. De toutes les répondantes et de tous les répondants au sondage, 1 690 personnes ont répondu recevoir de l'enseignement de la part d'auxiliaires⁸. Ce sont 32,9 % de ces répondants et de ces répondantes qui ont répondu participer aux évaluations de l'enseignement de tous et toutes leurs auxiliaires, 27,99 % ont répondu ne participer que pour une partie de leurs auxiliaires et 39,11 % ont déclaré ne pas participer à l'évaluation de l'enseignement d'auxiliaires.

Une question était donc posée aux répondants et aux répondantes qui ne participent pas à l'évaluation de l'enseignement des auxiliaires pour connaître les raisons qui les poussent à ne pas participer. Le graphique 6 en présente les résultats.

⁸ Définition présentée dans le sondage : « une auxiliaire ou un auxiliaire est une étudiante ou un étudiant travaillant auprès d'une enseignante ou d'un enseignant afin d'aider et d'encadrer des étudiantes et des étudiants dans leurs études. Certains d'entre eux et d'entre elles effectuent également des prestations d'enseignement. Ils et elles le font généralement dans le cadre de travaux pratiques ou de laboratoires. »

GRAPHIQUE 6 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES QUI ONT DES AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT N'ONT PAS PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DEPUIS L'AUTOMNE 2017

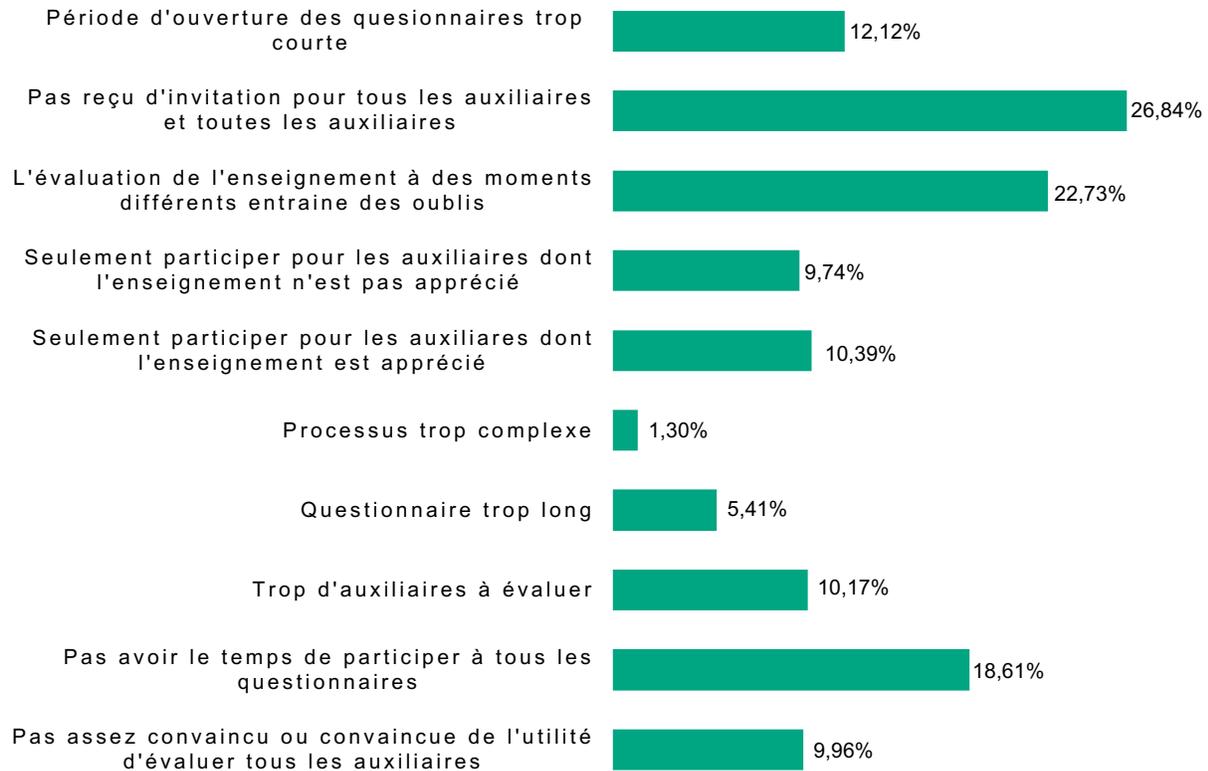


Source : sondage FAÉCUM

Le graphique 6 est très peu révélateur puisqu'il permet seulement de conclure que les personnes qui ont répondu ne pas participer à l'évaluation de l'enseignement de leurs auxiliaires l'ont fait pour deux raisons: soit elles n'en avaient pas l'option ou soit elles n'étaient pas au courant qu'elles avaient cette option. Rien n'indique que ces personnes le feraient si elles en avaient l'option. Cependant, l'étude des commentaires a permis de révéler que plusieurs des répondantes et des répondants ont indiqué être intéressés à le faire dans le cas où cette option leur serait offerte. Il est aussi à remarquer qu'une petite proportion des répondants et des répondantes, soit 1,59 %, a affirmé ne pas participer à l'évaluation de l'enseignement parce qu'elle avait trop d'auxiliaires à évaluer.

Les répondants et les répondantes ayant déclaré ne pas participer à l'évaluation de l'enseignement pour tous leurs auxiliaires et pour toutes leurs auxiliaires ont également été interrogés sur leurs raisons. Le graphique 7 présente leurs réponses.

GRAPHIQUE 7 : RAISONS POUR LESQUELLES LES RÉPONDANTS ET LES RÉPONDANTES QUI ONT DES AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT N'ONT PAS PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT POUR L'ENSEMBLE DE LEURS AUXILIAIRES DEPUIS L'AUTOMNE 2017



Source : sondage FAÉCUM

Le graphique 7 permet d'arriver à une conclusion qui est assez semblable à celles de plusieurs des graphiques présentés précédemment, c'est-à-dire que les étudiantes et les étudiants qui n'ont pas participé à l'évaluation de l'enseignement l'ont fait par oubli ou parce qu'elles et ils n'ont pas été invités à le faire pour certains de leurs auxiliaires ou certaines de leurs auxiliaires. Bref, les étudiantes et les étudiants sont intéressés à évaluer leurs auxiliaires d'enseignement et, ainsi, l'ajout de l'évaluation des auxiliaires à l'évaluation de l'enseignement n'est probablement pas un élément qui pourrait faire baisser le taux de participation.

Évaluer l'enseignement des auxiliaires pourrait être bénéfique non seulement pour la communauté étudiante, mais aussi pour les auxiliaires eux-mêmes et elles-mêmes. En effet, des rétroactions pourraient être utiles aux étudiantes et étudiants qui jouent un rôle d'auxiliaire dans l'amélioration de leur enseignement. Des compétences d'enseignement, et plus largement de vulgarisation, sont de précieux atouts à développer. Ainsi, étant donné l'intérêt pour la communauté étudiante d'évaluer ses auxiliaires d'enseignement et étant donné les avantages de l'évaluation pour la communauté étudiante et pour les

auxiliaires, la FAÉCUM recommande que l'enseignement des auxiliaires soit évalué à l'Université de Montréal.

Recommandation 22

Que l'évaluation de l'enseignement des auxiliaires qui donnent des prestations d'enseignement, notamment ceux et celles qui font des démonstrations, des animations, du mentorat et des laboratoires, ou qui ont des charges de travaux pratiques, soit faite à l'Université de Montréal.

Aussi, plusieurs associations étudiantes consultées ont mentionné qu'il serait une bonne idée d'harmoniser les processus d'évaluation de l'enseignement du personnel enseignant et des auxiliaires afin que tous les questionnaires soient en ligne.

Recommandation 23

Que l'évaluation de l'enseignement des auxiliaires soit faite en ligne grâce à la plateforme Omnivox.

6. LA VALEUR ET LA VALIDITÉ DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT FAITE PAR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

Le contexte des dernières années ainsi que les critiques de plusieurs membres de la communauté universitaire ont mis à mal la valeur de l'évaluation de l'enseignement faite par la communauté étudiante. En effet, un arbitrage mettant fin à un conflit qui opposait le personnel enseignant de l'Université Ryerson à son administration universitaire a remis dans l'actualité plusieurs interrogations sur l'évaluation de l'enseignement. Cet arbitrage a eu pour effet de remettre en question la valeur et la validité des évaluations de l'enseignement faites par la communauté étudiante. Le doute envers la validité de l'évaluation de l'enseignement peut se traduire par plusieurs questions. On peut ainsi se demander si les étudiants et les étudiantes ont véritablement la capacité d'évaluer l'enseignement, s'il y a des biais dans l'évaluation que font ces derniers et ces dernières, et s'il existe un taux de participation minimum garantissant la validité des résultats. De plus, on peut s'interroger à savoir si le passage du questionnaire papier au questionnaire entièrement en ligne a un impact sur la validité de l'évaluation de l'enseignement et si l'évaluation de l'enseignement contribue vraiment à améliorer la qualité de l'enseignement à l'université. La présente section répond à ces questions.

6.1. LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ONT-ILS LA CAPACITÉ D'ÉVALUER L'ENSEIGNEMENT ?

En 2008, une recherche du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur intitulée *Évaluation des cours : recherche, modèles et tendances* a permis de rassembler les écrits, les études et les recherches scientifiques sur la question de l'évaluation de l'enseignement afin de tenter de répondre à plusieurs questions. Grâce à la mise en commun des études de Nasser et Fresko (2002), de Theall et Franklin (2001), de Ory et Ryan (2002), de Watchel (1998) et de Wagenaar (1995), le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur a pu conclure que les étudiants et les étudiantes ont la capacité d'évaluer l'enseignement qu'ils et elles reçoivent (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 38).

En effet, l'un des buts de la recherche était de déterminer si les étudiants et les étudiantes ont la capacité d'évaluer l'enseignement. L'étude a conclu que « les étudiants [et les étudiantes] sont fiables et efficaces pour évaluer les comportements d'enseignement, le volume des connaissances acquises, la facilité ou la difficulté de leur expérience d'apprentissage dans le cours, la charge de travail du cours et la validité et la valeur de l'évaluation utilisée dans le cours » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 38). Afin de vérifier si les aspects décrits ici sont des gages d'un enseignement de qualité, il convient d'en déterminer les caractéristiques. Il est toutefois très difficile de les définir puisque les méthodes d'apprentissage et d'enseignement idéales sont différentes d'une étudiante ou d'un étudiant à l'autre, et d'un domaine à l'autre. Il est toutefois évident pour la FAÉCUM qu'il est nécessaire, pour qu'un

enseignement soit considéré de qualité, que les aspects reconnus comme ceux sur lesquels la communauté étudiante a la capacité de se prononcer soient pris en compte.

La recherche aborde aussi la position unique dans laquelle se trouvent les étudiants et les étudiantes d'un groupe. En effet, les étudiants et les étudiantes sont les seules personnes qui sont en mesure de « coter leur propre accroissement des connaissances et de leur compréhension de même que leur changement de motivation face au sujet enseigné » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 38).

D'ailleurs, l'arbitrage qui a mis fin au conflit qui opposait le personnel enseignant et l'administration de l'Université Ryerson ne remet pas en question la conclusion du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. En effet, la recherche du Conseil soutient que « les résultats [de l'évaluation de l'enseignement effectué par la communauté étudiante] ont un rôle à jouer pour donner des informations importantes sur la capacité à communiquer clairement [...], la rapidité de correction, l'appréciation générale des cours et le niveau de difficulté des cours »⁹ (Arbitrator et Kaplan 2018, 4). Elle se conclut même en réitérant le besoin de l'administration universitaire et des professeurs et des professeures de connaître ces aspects de l'expérience étudiante (Arbitrator et Kaplan 2018, 5).

Bref, pour la communauté étudiante, tous les aspects cités ci-dessus sont des éléments essentiels pour mesurer la qualité de l'enseignement et ne peuvent être évalués que par des étudiants et des étudiantes. Ainsi, puisqu'ils et elles sont les seuls à pouvoir le faire et qu'ils et elles le font bien, les étudiants et les étudiantes ont la capacité d'évaluer l'enseignement à condition que les bonnes questions leur soient posées.

6.2. Y A-T-IL DES BIAIS DANS L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ?

Si on se limite à une analyse de surface, il est facile d'émettre l'hypothèse que, lorsqu'une évaluation d'un enseignant ou d'une enseignante est faite par la communauté étudiante, des biais sont généralement présents. En effet, il est normal de se demander si certaines variables ne viendraient pas invalider les résultats de l'évaluation de l'enseignement. Ces variables incluent souvent les conditions administratives telles que le moment de l'évaluation et la présence de l'enseignant ou de l'enseignante, les caractéristiques du cours telles que la taille du groupe, le niveau d'études et la discipline, les caractéristiques de l'enseignant ou de l'enseignante telles que le sexe, l'âge et l'origine ethnique, et les caractéristiques des étudiantes et des étudiants telles que l'âge et le sexe (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 52).

⁹ Traduction libre: « Student teaching evaluation results have a role to play in providing data about many things such as the instructor's ability to clearly communicate, missed classes made up, assignments promptly returned, the student's enjoyment and experience of the class, and its difficulty or ease ».

Avant de prouver que des variables mènent à des biais dans l'évaluation de l'enseignement, il faut s'assurer de connaître la définition de biais dans ce contexte. Marsh mentionne dans sa recherche que « des biais existent quand un étudiant ou une étudiante, un enseignant ou une enseignante, ou des caractéristiques d'un cours affectent l'évaluation de l'enseignement positivement ou négativement, mais ne sont pas reliés à un critère de qualité de l'enseignement » (Marsh 2007, 350).

6.2.1. Des études de qualité variable

Les études qui portent sur la question des biais dans l'évaluation de l'enseignement faite par la communauté étudiante sont très nombreuses et les résultats diffèrent d'une étude à l'autre. Au sujet de ces études, le Comité institutionnel sur l'évaluation de l'enseignement de l'Université de Montréal (CIEE) faisait remarquer dans son bilan des activités de 2017-2018 que « les études portant sur les facteurs susceptibles d'influencer la qualité de l'évaluation de l'enseignement par les étudiants [et les étudiantes] présentent des qualités méthodologiques très variables, peu d'études étant de très grande qualité » (Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement 2018, 7). Cette conclusion a été tirée grâce à l'étude des principales méta-analyses réalisées depuis 2000. Comme le précise le rapport du CIEE (2018), trois méta-analyses en particulier ont permis d'y arriver, soit celle de Sproonen et al., réalisée en 2013, celle de Stephen et al., réalisée en 2012, et celle de Marsh, réalisée en 2007 (Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement 2018, 7).

En particulier, la méta-analyse de Sprooren, Brock et Mortelmans révèle entre autres que les variables comme les caractéristiques des étudiants et des étudiantes, l'assiduité des étudiantes et des étudiants, la grandeur des classes, les caractéristiques démographiques des enseignants et des enseignantes, et la personnalité ou le charisme de l'enseignant ou l'enseignante ont généralement un impact minime sur les résultats obtenus par l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes (Mortelmans, Brock et Spoooren 2013, 3). Par ailleurs, les chercheuses et les chercheurs qui ont effectué cette recherche concluent que les recherches sur le sujet sont fréquentes, mais inconsistantes (Mortelmans, Brock et Spoooren 2013, 3).

Marsh arrive à une conclusion semblable à celle présentée précédemment et souligne quelques-unes des limites méthodologiques des recherches sur les biais de l'évaluation de l'enseignement. En effet, il fait mention entre autres de recherches qui concluent à des liens de causalité, alors qu'il s'agit de liens de corrélation, qui utilisent de mauvaises unités de mesure, qui ignorent la nature multivariable des évaluations de l'enseignement, qui utilisent de mauvaises définitions de biais et qui font de mauvaises manipulations expérimentales (Marsh 2007, 347).

6.2.2. Les différentes variables pouvant mener à des biais

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, dans sa recherche sur le sujet de l'évaluation de l'enseignement, abonde dans le même sens que les recherches mentionnées précédemment. Cette recherche sépare tout de même les différents types de biais en catégories pour présenter des conclusions spécifiques à chacune d'elles. Le tableau 7 résume ces conclusions.

TABEAU 7 : EFFET DE PLUSIEURS VARIABLES SUR L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Catégorie	Variable	Conclusion des méta-analyses
Conditions administratives	Moments des évaluations	Aucun impact significatif sur les résultats obtenus (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Communication des instructions aux étudiants et aux étudiantes	Les résultats sont irréguliers, même s'il est souvent suggéré de donner des explications normalisées (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Anonymat	Les études démontrent en majorité que les résultats des évaluations sont plus positifs lorsque les évaluations ne sont pas anonymes, puisque les étudiantes et les étudiants craignent des représailles. La majorité des chercheurs et des chercheuses recommande donc que l'évaluation de l'enseignement demeure anonyme (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Présence de l'enseignant ou de l'enseignante	Les recherches démontrent que les résultats sont supérieurs lorsque l'enseignante ou l'enseignant est présent en classe. Elles recommandent donc que l'enseignant ou l'enseignante quitte la classe lorsque du temps est laissé en classe pour participer à l'évaluation de l'enseignement (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Raison de l'évaluation	Marsh conclut que les résultats de l'évaluation de l'enseignement sont plus positifs lorsque les étudiants et les étudiantes savent que l'évaluation de l'enseignement est utilisée pour la promotion ou le renouvellement de l'enseignant ou de l'enseignante (Marsh 2007).
Caractéristiques du cours sur lesquelles l'enseignant ou l'enseignante ne peut agir	Taille de la classe	Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur conclut que « la corrélation entre la taille de la classe et les résultats n'est pas statistiquement significative et n'est donc pas considérée comme ayant une incidence sur la validité » (p. 55). De plus, plusieurs recherches indiquent qu'il est démontré que les enseignants et les enseignantes dont les groupes sont plus petits dispensent un meilleur enseignement. La conclusion est donc que la taille du groupe n'est pas un biais, mais bien signe « que les résultats sont le reflet précis de l'efficacité de l'enseignement » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Cours obligatoires ou à option	« Les étudiants [et les étudiantes] évaluent souvent les cours à option un peu plus positivement que les cours

		obligatoires; cependant, aucun impact significatif n'a été observé sur les résultats » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Charge de travail et difficulté	Contrairement à la croyance populaire, les résultats par rapport au lien de causalité entre le niveau de difficulté et le niveau d'appréciation sont irréguliers, alors il n'est pas possible de conclure à une corrélation (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008). À tout le moins, les travaux démontrent que « [l]es cours dits "faciles" ne sont pas garants de résultats plus élevés aux évaluations [et que] des études ont indiqué que les cours dits difficiles ou dont la charge de travail est plus élevée sont évalués plus favorablement » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 55).
	Niveau du cours	Les recherches démontrent que les cours de plus haut niveau reçoivent généralement de meilleures évaluations. Il est donc important de prendre en compte ces aspects lors de l'analyse des dossiers d'évaluation (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Discipline	Les recherches reconnaissent qu'il peut y avoir un lien entre les disciplines et le niveau d'appréciation de l'enseignement. En effet, « les meilleurs résultats [sont] obtenus par les lettres et sciences humaines, suivies des sciences sociales, puis des sciences naturelles » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008). Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur rappelle toutefois que les différences peuvent venir des différents styles d'enseignement des différents domaines.
Caractéristiques de l'enseignant ou l'enseignante	Personnalité et popularité	Les recherches ne reconnaissent aucun lien entre la personnalité ou la popularité de l'enseignant ou de l'enseignante et les résultats de l'évaluation de l'enseignement. Les quelques recherches qui l'avaient fait ont été réfutées (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Expressivité	Les recherches sur ce lien sont décrites comme illogiques et complexes par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. Aucun lien n'a donc pu être établi entre le niveau d'expressivité de l'enseignant ou de l'enseignante et les résultats de l'évaluation de l'enseignement (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Sexe	« En règle générale, les études relatives au sexe des personnes ont mené à des résultats non concluants, mais la majorité d'entre elles ont montré que cette variable a peu ou pas du tout d'incidence sur les évaluations (Algozzine et coll., 2004; Theall et Franklin, 2001; Marsh et Roche, 1997; Cashin, 1995; Arreola, 2000; Aleamoni et Hexner, 1980) » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 56).
Caractéristiques de l'étudiant ou	Sexe	Les recherches reconnaissent que les étudiantes et les étudiants ont tendance à évaluer de façon légèrement

de l'étudiante		plus positive les enseignants et les enseignantes du même sexe qu'eux ou qu'elles. Il faut toutefois remarquer que la différence sur les résultats globaux ne sont notables que pour les disciplines où le déséquilibre entre le nombre d'hommes et de femmes est grand dans les classes (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).
	Personnalité	Marsh conclut que la personnalité des étudiants et des étudiantes n'a qu'un faible effet sur l'évaluation de l'enseignement, en particulier étant donné que les personnalités types apparaissent dans des proportions semblables dans les différents groupes (Marsh 2007).
	Présence au cours	« Une étude récente auprès de plus de 9 000 étudiants [et étudiantes] d'un collège en Israël a révélé qu'il existe un lien positif entre un taux de présence élevé et une évaluation positive du cours. En général, cette situation n'était pas perçue comme étant une variable introduisant un biais, car une plus grande présence au cours améliore l'apprentissage (Davidovitch et Soen, 2006). Notons qu'il s'agit de la seule étude exhaustive que nous avons repérée sur cette question » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008).

La variable des notes espérées n'a pas été présentée dans le tableau précédent afin qu'il y soit accordé davantage d'attention et qu'elle soit traitée plus en détail. Il y a en général deux a priori concernant le lien entre les notes et l'évaluation de l'enseignement. Le premier est celui selon lequel si les étudiants et les étudiantes ont de meilleures notes, ils donneront des résultats plus élevés à l'évaluation de l'enseignement. À ce sujet, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur mentionne dans son étude que « Baldwin et Blattner (2003) a révélé que 40 % du corps professoral croit que c'est le cas » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 57). Il y a en effet des études qui démontrent une relation entre les évaluations positives et les notes, mais plusieurs sont contestées. Certaines recherches concluent que cette corrélation pourrait simplement être due au fait que les étudiantes et les étudiants ont vécu une meilleure expérience d'apprentissage et donc ont obtenu de meilleures notes, mais ces travaux ont été contestés à plusieurs reprises (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 57).

Le second mythe est que les enseignantes et les enseignants plus indulgents dans leur correction se verront attribuer de meilleurs résultats à l'évaluation de l'enseignement. Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur a aussi traité cette question et, en s'appuyant sur les conclusions de Marsh (1987), de Marsh et Roche (1997), et de Abrami (2001), a conclu que l'indulgence ou la sévérité lors de la correction n'a pas d'influence sur l'évaluation de l'enseignement.

Bref, les biais à l'évaluation de l'enseignement sont peu nombreux à être démontrés et les quelques biais qui le sont peuvent facilement être expliqués dans des fiches contextuelles, par exemple. Des fiches contextuelles sont des fiches que les enseignants et les enseignantes ont l'occasion de remplir lorsque leur

résultat à l'évaluation de l'enseignement sont utilisées pour mettre en contexte certaines variables tel que la nature du cours ou la taille des groupes.

6.3. FAUT-IL UN TAUX DE PARTICIPATION MINIMAL POUR VALIDER LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT?

Une autre des questions qui se posent fréquemment lorsque la validité de l'évaluation de l'enseignement est remise en question est celle de l'influence des taux de participation sur la validité. En effet, la communauté universitaire se demande fréquemment s'il faudrait établir un taux de participation minimal pour l'évaluation de l'enseignement.

Une recherche sur la validité de l'évaluation de l'enseignement en fonction des taux de réponse a été effectuée à l'Université de Griffith en Australie. En particulier, cette recherche tente de répondre à la question dont la présente section fait l'objet, c'est-à-dire s'il est possible fixer un taux de participation minimal pour assurer la validité des résultats de l'évaluation de l'enseignement. Cependant, il importe faire la différence entre les évaluations qui ne font que récolter des commentaires pour l'amélioration de l'enseignement et celles dont on tente de généraliser les résultats. Pour celles dont l'objectif n'est que de récolter des commentaires afin d'améliorer l'enseignement de façon formative, il n'est pas nécessaire de fixer de taux de participation minimal puisque les résultats ne seront utilisés que pour transmettre les commentaires à l'enseignant ou l'enseignante (Nulty 2008, 306). À l'Université de Montréal, ce genre d'évaluation de l'enseignement n'a lieu que lorsqu'il s'agit d'obtenir une rétroaction de cours de trimestre. Il n'est donc pas nécessaire de fixer de taux de participation minimal permettant l'utilisation des résultats de rétroaction en cours de trimestre à l'Université de Montréal.

Recommandation 24

Qu'aucun taux de participation minimal ne soit imposé à l'Université de Montréal pour l'utilisation des résultats de la rétroaction en cours de trimestre.

La deuxième catégorie d'évaluation de l'enseignement est celle dont les résultats seront utilisés pour généraliser des résultats à l'ensemble des étudiants et des étudiantes de la classe. Comme l'évaluation de l'enseignement statutaire réalisée à la fin des trimestres entre dans cette catégorie, il est important de s'assurer que le taux de réponse soit suffisant (Nulty 2008, 306). Une fois ce fait établi, il faut déterminer quel est le taux de participation minimal qui assure la validité des résultats.

La recherche de l'Université de Griffith s'est penchée sur ce taux de participation minimal à établir. Elle suppose que toutes les étudiantes et tous les étudiants ont été invités à participer à l'évaluation de l'enseignement, à l'image de ce qui se fait actuellement à l'Université de Montréal. Pour définir un taux de participation minimal, il faut comprendre qu'il n'est pas réaliste d'imaginer que toutes les étudiantes et tous les étudiants d'un groupe répondront à l'évaluation de l'enseignement et qu'ainsi, il n'y aura qu'un sous-

ensemble, qui n'est ni choisi au préalable, ni choisi aléatoirement, qui aura répondu. La nature non aléatoire de ce sous-ensemble entrainera nécessairement des biais. Fixer un taux de réponse minimal revient donc à fixer le minimum d'impact de ces biais qui sont acceptables (Nulty 2008, 308), c'est-à-dire que les résultats moyens obtenus vont nécessairement dévier des résultats moyens qui représentent réellement le groupe (Nulty 2008, 307). La recherche mentionne que ces biais peuvent être réduits en augmentant le taux de réponse. Il s'agit donc de fixer un taux de réponse minimal assurant la fiabilité des généralisations obtenues à partir des réponses.

Pour y parvenir, le chercheur de l'Université de Griffith Duncan D. Nulty, a étudié plus de 25 000 questionnaires répartis sur 8 ans pour présenter les résultats suivants en 2008. Le tableau 8 représente les taux de réponse minimaux pour avoir un degré de fiabilité de 80%.

TABLEAU 8 : TAUX DE PARTICIPATION MINIMAUX SELON NULTY

Taille des groupes (personnes)	Taux de participation requis (%)
10	75
20	58
30	48
40	40
50	35
60	31
70	28
80	25
90	23
100	21
150	15
200	12
250	10
300	8
500	5
750	3
1000	3
2000	1

Source : Nulty, Duncan D. 2008. « The adequacy of response rates to online and paper surveys: what can be done? » *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 301–314.

À l'Université McGill, pour que les résultats des évaluations de l'enseignement soient rendus accessibles aux étudiants et aux étudiantes, il faut qu'un certain taux de participation soit atteint. Ce taux de participation minimal n'est pas défini de façon uniforme pour toutes les classes. En effet, divers taux de participation minimaux sont définis en fonction de la taille de groupe, à l'image de ce qui est recommandé par la recherche de Nulty (2008). Le tableau 9 présente les taux de participation minimaux tels qu'ils sont définis

dans la politique institutionnelle sur l'évaluation de l'enseignement de l'Université McGill (2014), accompagnés des taux de participation minimaux de Nulty (2008) et des taux de participation réels de l'Université de Montréal.

TABLEAU 9 : TAUX DE PARTICIPATION MINIMAUX À L'UNIVERSITÉ MCGILL ET CEUX DE NULTY COMPARÉS AUX TAUX DE PARTICIPATION RÉELS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Taille des groupes (personnes)	Taux de participation minimaux à l'Université McGill	Taux de participation minimaux proposés par Nulty (%)	Taux de participation réels à l'Université de Montréal (%)
5 à 11	Minimum de 5 personnes	75	68
12 à 30	40 %	48	49
31 à 100	35 %	21	37
101 à 200	30 %	12	35
201 ou plus	25 %	10	S. O.

Sources : Nulty, Duncan D. 2008. « The adequacy of response rates to online and paper surveys: what can be done? » *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 301–314. McGill University. 2014. « Policy on official end-of-course evaluations » Montréal. Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement. 2018. « Bilan 2017-2018 » Rapport du CIEE à la COMET, Montréal.

Le tableau précédent met en lumière que les taux de participation minimaux de l'Université McGill sont plus que suffisants pour assurer la validité des résultats. Il révèle également qu'à l'Université de Montréal, les taux de participation sont supérieurs aux taux de participation imposés par l'Université McGill et à ceux proposés par Nulty afin d'assurer de la validité des résultats pour les groupes de plus de 12 étudiants et étudiantes. Ainsi, même s'il est important de continuer le travail en vue d'augmenter le taux de participation à l'évaluation de l'enseignement, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la validité des résultats de l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal.

À l'image de ce qui se fait à McGill et à la lumière des recherches effectuées par Nulty, s'il advenait que des taux de participation minimaux doivent être implantés à l'Université de Montréal, il ne faudrait pas qu'ils le soient de façon uniforme pour tous les groupes sans égard à leur taille, parce qu'il n'est pas réaliste ou même nécessaire de s'attendre aux mêmes taux de participation dans tous les groupes, quelle que soit leur taille. Des taux de participation minimaux définis en fonction de la taille des groupes seraient beaucoup plus pertinents.

Recommandation 25

Que, si des taux de participation minimaux à l'évaluation de l'enseignement sont implantés à l'Université de Montréal, ces derniers soient définis en fonction de la taille des groupes.

6.4. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE NUIT-ELLE À LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS ?

Une autre question fréquemment posée par les membres de la communauté de l'Université de Montréal qui remettent en question l'évaluation de l'enseignement concerne la validité de l'évaluation de l'enseignement lorsqu'elle est faite complètement en ligne. C'est aussi une question qui a été abordée à maintes reprises dans les recherches sur l'évaluation de l'enseignement. Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur a mis en commun les études sur le sujet et est arrivé à quelques conclusions sur le sujet.

D'abord, même s'il est fréquent de voir les taux de participation baisser à la suite d'un passage du questionnaire papier au questionnaire en ligne, il n'y a pas d'inquiétude à y avoir par rapport aux taux de participation tant qu'ils demeurent suffisamment élevés pour assurer la validité de l'évaluation selon la taille des groupes. Cet aspect a été abordé à la section 6.3. du présent document.

Ensuite, l'adoption du mode tout en ligne suscite souvent des interrogations voulant que les étudiants et les étudiantes font une évaluation différente lorsqu'ils et elles sont devant leur ordinateur souvent hors de la classe et lorsqu'ils et elles sont en classe avec une feuille de papier. Cette question a été abordée par le vice-rectorat adjoint aux études de premier cycle et à la formation continue lors de la séance de l'assemblée universitaire du 3 décembre 2018. Lors de cette séance, les résultats de l'analyse des réponses obtenues à une question de l'évaluation de l'enseignement menée sur papier durant six trimestres et en ligne durant six autres ont été présentés. Le tableau suivant présente le pourcentage de réponse à l'affirmation suivante : « De façon générale, j'ai apprécié l'enseignement de ce professeur [ou de cette professeure] » (Analyse du taux de participation à l'évaluation de l'enseignement 2018).

TABLEAU 10 : RÉPONSES DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES À UNE MÊME QUESTION EN FONCTION DE LA VERSION DE L'ÉVALUATION

Réponse	Proportion des réponses de la version papier (%)		Proportion des réponses de la version en ligne (%)	
	Automne	Hiver	Automne	Hiver
Totalement en désaccord	6,8	6,3	6,5	6,5
Plutôt en désaccord	10,8	12,2	10,3	9,3
Plutôt d'accord	29,6	30,05	29,5	29,3
Totalement d'accord	53,9	51,0	52,7	55,0

Source : Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement. 2018. « Bilan 2017-2018 » Rapport du CIEE à la COMET, Montréal.

Le tableau précédent met en lumière le fait que les réponses des étudiants et des étudiantes sont sensiblement les mêmes d'une version à l'autre. En effet, environ 80 % des étudiants et des étudiantes ont répondu apprécier l'enseignement de leur enseignant ou de leur enseignante dans l'évaluation papier comme dans l'évaluation en ligne.

Par ailleurs, lors de la présentation à la séance de l'assemblée universitaire du 3 décembre 2018, il a été mentionné que depuis l'implantation de l'évaluation toute en ligne à l'Université de Montréal, les commentaires sont plus longs et plus pertinents qu'ils ne l'étaient auparavant (Assemblée universitaire 2018).

Bref, bien qu'il y ait lieu de s'inquiéter de la baisse du taux de participation, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la valeur ou de la validité des réponses obtenues en ligne. On peut même conclure que les commentaires sont plus complets et riches.

6.5. L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT EST-ELLE UTILE POUR AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT ?

Une dernière question à laquelle il faut répondre concerne l'utilité de l'évaluation de l'enseignement pour l'amélioration de l'enseignement universitaire.

Pour répondre à cette question, une recherche combinant 9 méta-analyses comportant en tout 193 études sur l'évaluation de l'enseignement effectuée par la communauté étudiante a été publiée en 2012 (L. Wright et Michael 2012, 684). Cette recherche conclut entre autres que « [l]es rétroactions des étudiants et des

étudiantes peuvent être utiles à l'enseignement, car elles fournissent de l'information importante pour améliorer la qualité de l'enseignement »¹⁰ (L. Wright et Michael 2012, 684).

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur conclut lui aussi que l'évaluation de l'enseignement contribue à améliorer l'enseignement, mais qu'elle ne peut pas y arriver à elle seule (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 18). En effet, il précise que « la recherche fournit la preuve que, lorsque les membres du personnel enseignant reçoivent de la formation ou de l'aide et effectuent des consultations auprès de collègues ou de conseillers [et de conseillères] pédagogiques, ou de formateurs [et de formatrices] en pédagogie universitaire, ils [et elles] apportent des changements à leurs comportements d'enseignement » (Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2008, 18).

Bref, si elles et ils sont accompagnés de la bonne façon, les membres du personnel enseignant utilisent les évaluations de l'enseignement afin d'améliorer leur enseignement.

6.6. CONCLUSION

En conclusion, l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes est importante, valide, et elle permet d'améliorer l'enseignement. De plus, les étudiants et les étudiantes ont la capacité de bien évaluer l'enseignement à condition que les bonnes questions leur soient posées, puisque les biais sont peu nombreux ou faciles à prendre en compte, que les taux de participation sont bons à l'Université de Montréal et que l'évaluation entièrement en ligne ne nuit pas à la validité des résultats.

¹⁰ Traduction libre : « Feedback from student ratings can be useful in teaching by providing instructors with constructive, consultative feedback with which to improve the quality of their teaching ».

CONCLUSION

En conclusion, cet avis a permis de conclure que, même si l'évaluation de l'enseignement faite par les étudiants et les étudiantes est fréquemment remise en question par des membres de la communauté universitaire, elle a sa place à l'Université de Montréal. En effet, les motifs qui mènent à cette remise en question, notamment les critiques envers les taux de participation, les biais et la capacité des étudiants et des étudiantes à évaluer l'enseignement reçu, ne sont généralement pas valables et, pour ceux qui le sont, il est possible de mettre en place des mesures pour les atténuer. Il a été possible d'arriver à cette conclusion en se basant sur les études sur la question et en étudiant les pratiques à l'Université de Montréal et dans d'autres universités. Cet avis a aussi été l'occasion de se pencher sur des moyens de continuer à assurer la valeur de l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal en continuant à faire augmenter les taux de participation.

Bref, il est important pour la communauté universitaire, et en particulier la communauté étudiante, que l'évaluation de l'enseignement continue d'être faite en partie par la communauté étudiante et qu'elle continue à avoir une valeur. Il est crucial que l'évaluation de l'enseignement ait une valeur parce qu'elle contribue à améliorer l'enseignement à l'Université de Montréal et parce qu'il est important que la communauté étudiante soit consciente de sa valeur. Ce n'est qu'ainsi que les taux de participation pourront demeurer adéquats et que les résultats obtenus seront représentatifs des besoins de la communauté étudiante. En ce sens, un important travail a été effectué dans les dernières années par l'ensemble de la communauté universitaire afin d'encourager la communauté étudiante à participer, mais il faut continuer à y mettre les efforts nécessaires. Il faudra notamment porter une attention particulière à ce qu'aucun des membres de la communauté universitaire ne discrédite cette forme d'évaluation de l'enseignement, de façon à ne pas miner les efforts déjà déployés.

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que, dans les processus de promotion du personnel enseignant, les comités d'évaluation considèrent plus d'une preuve en y incluant notamment le matériel pédagogique, des observations en classe, des entrevues pédagogiques et les évaluations de l'enseignement faites par la communauté étudiante.

Recommandation 2

Que le Centre de pédagogie universitaire (CPU) calcule le taux de participation individuel des étudiants et des étudiantes à l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 3

Que l'Université de Montréal continue à envoyer des courriels invitant les étudiants et les étudiantes à participer à l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 4

Que les unités académiques et le Centre de pédagogie universitaire (CPU) portent une attention particulière à limiter le nombre de courriels de rappel sur l'évaluation de l'enseignement qui sont envoyés aux étudiants et aux étudiantes de l'Université de Montréal.

Recommandation 5

Que les unités académiques et le Centre de pédagogie universitaire (CPU) s'assurent que les courriels ne soient envoyés que pour informer un étudiant ou une étudiante qu'il ou elle n'a pas terminé de participer à toutes les évaluations de l'enseignement auxquelles elle ou il a été invité à participer.

Recommandation 6

Que la FAÉCUM, l'Université de Montréal et le Centre de pédagogie universitaire (CPU) reconduisent leur partenariat pour une campagne sur l'évaluation de l'enseignement, et qu'ils axent le message sur les effets, les buts et l'utilisation de l'évaluation de l'enseignement à l'Université de Montréal.

Recommandation 7

Qu'il soit obligatoire, à l'Université de Montréal, de laisser du temps en classe aux étudiants et aux étudiantes pour participer à l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 8

Qu'en début de trimestre et lors des périodes d'évaluation de l'enseignement, le personnel enseignant présente aux étudiants et aux étudiantes du groupe des exemples de changements qui ont été apportés au cours en fonction des commentaires des étudiants et des étudiantes, et qu'une mention à cet effet soit ajoutée à la formation du personnel enseignant.

Recommandation 9

Que les unités académiques de l'Université de Montréal se dotent d'un guide des bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'enseignement qu'elles pourront rendre accessible au personnel enseignant. Que ces guides contiennent une section sur l'importance de l'évaluation de l'enseignement et sur les moyens qu'il est possible de mettre en place en classe pour encourager la participation à l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 10

Que lors des périodes d'évaluation de l'enseignement, les directions de facultés et de départements émettent des rappels au personnel enseignant afin que du temps soit laissé en classe pour permettre aux étudiants et aux étudiantes de participer à l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 11

Que lors des périodes d'évaluation de l'enseignement, des tournées de classes soient faites afin d'inviter les étudiants et les étudiantes à participer à l'évaluation de l'enseignement et d'en expliquer le fonctionnement et l'importance.

Recommandation 12

Que l'Université de Montréal se dote d'un guide des bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'enseignement destiné aux unités académiques.

Recommandation 13

Que l'Université de Montréal synchronise les périodes allouées à l'évaluation de l'enseignement des unités académiques.

Recommandation 14

Que, lors des comités de programmes ou lors des comités des études, un résumé des évaluations de l'enseignement soit présenté aux membres, notamment aux représentantes et aux représentants étudiants.

Recommandation 15

Que les résultats de l'évaluation de l'enseignement réalisée par la communauté étudiante lui soient rendus accessibles.

Recommandation 16

Que des mesures permettant aux étudiantes et aux étudiants de fournir des rétroactions en cours de trimestre soient mises en place à l'Université de Montréal.

Recommandation 17

Que les enseignantes et les enseignants soient rencontrés par leur unité académique une fois par année pour discuter des résultats de l'évaluation de l'enseignement.

Recommandation 18

Que les unités académiques portent une attention particulière aux évaluations de l'enseignement lorsque le cours est donné pour la première fois par l'enseignant ou l'enseignante, lorsque la formule pédagogique est changée, lorsque le cours est nouveau, lorsque la dernière évaluation a relevé des difficultés ou lorsque des plaintes sont faites de façon répétée.

Recommandation 19

Que les départements ou les facultés mettent en place des comités pédagogiques ayant pour objectif d'assurer la qualité de l'enseignement.

Recommandation 20

Que les comités pédagogiques des départements ou des facultés s'assurent de rencontrer des représentants et des représentantes étudiants lorsqu'ils se lancent dans une démarche d'amélioration de l'enseignement.

Recommandation 21

Qu'à l'Université de Montréal, les évaluations de l'enseignement faites par la communauté étudiante soient systématiquement présentes dans les dossiers de promotion et de fin de probation du personnel enseignant.

Recommandation 22

Que l'évaluation de l'enseignement des auxiliaires qui donnent des prestations d'enseignement, notamment ceux et celles qui font des démonstrations, des animations, du mentorat et des laboratoires, ou qui ont des charges de travaux pratiques, soit faite à l'Université de Montréal.

Recommandation 23

Que l'évaluation de l'enseignement des auxiliaires soit faite en ligne grâce à la plateforme Omnivox.

Recommandation 24

Qu'aucun taux de participation minimal ne soit imposé à l'Université de Montréal pour l'utilisation des résultats de la rétroaction en cours de trimestre.

Recommandation 25

Que, si des taux de participation minimaux à l'évaluation de l'enseignement sont implantés à l'Université de Montréal, ces derniers soient définis en fonction de la taille des groupes.

BIBLIOGRAPHIE

- Analyse du taux de participation à l'évaluation de l'enseignement*. 2018. A0021-0603e-467 (Assemblée universitaire).
- Arbitrator, Sole, et William Kaplan. 2018. « In the matter of an interest arbitration between: Ryerson University and The Ryerson Faculty Association (FCS & Related Issues) » hearing, Toronto.
- Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement. 2018. « Bilan 2017-2018 » Rapport du CIEE à la COMET, Montréal.
- Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement. 2019. « La participation étudiante à l'évaluation de l'enseignement » Montréal.
- Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval - Bureau des droits étudiants. 2018. « Cahier de la représentation étudiante » Québec.
- Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. 2008. « Évaluations des cours : recherche, modèles et tendances » Toronto.
- D. Umbach, Paul, et Adams Meredith J. D. 2011. « Nonresponse and Online Student Evaluations of Teaching: Understanding the Influence of Salience, Fatigue, and Academic Environments » *Res High Edu*, 577.
- Dahl, Hoel Anniken, et Irene Tove. 2018. « Why bother? Student motivation to participate in student evaluations of teaching » *Assessment & Evaluation in Higher Education*.
- Dictionnaire actuel de l'éducation*. Renald Legendre. 2002. Montréal : Legendre.
- Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. 2018. « FAScicule » Montréal.
- Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement. 2011. « Rapport à l'Assemblée universitaire du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement » Montréal.
- L. Wright, Stephen, et A. Jenkins-Guarnieri Michael. 2012. « Student evaluations of teaching: combining the meta-analyses and demonstrating further evidence for effective use » *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 683-699.
- Lanctôt, S., et L. Lafrance. 2016. *L'évaluation de l'enseignement : un état des lieux dans quelques universités québécoises*. Mai. <https://www.usherbrooke.ca/ssf/veille/perspectives-ssf/numeros-precedents/mai-2016/le-ssf-veille/levaluation-de-lenseignement-un-etat-des-lieux-dans-quelques-universites-quebecoises/>.
- Marsh, Herbert W. 2007. « Students' evaluation of university teaching: dimensionality, reliability, validity, potential bias and usefulness » *Springer Nature*, 319-384.
- McGill University. 2014. « Policy on official end-of-course evaluations » Montréal.
- Mortelmans, D., B. Brock, et P. Spooren. 2013. « On the Validity of Student Evaluation of Teaching: The State of the Art. Review of Educational Research » *Sages journals*.
- Nulty, Duncan D. 2008. « The adequacy of response rates to online and paper surveys: what can be done? » *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 301-314.
- Procès verbal de la 567^e séance de Assemblée universitaire*. 2015. 567 (Assemblée universitaire).

Procès verbal de la 604^e séance de Assemblée universitaire. 2018. 604 (Assemblée universitaire).

Université de Montréal - Bureau d'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études. 2007. « Évaluation des prestations d'enseignement par les étudiants » Montréal.

Université de Montréal - Bureau du registraire. 2017. « Statistique d'inscription automne 2017 » Montréal.

Université de Montréal - Secrétariat général. 1987a. « Guide pour l'évaluation de l'activité d'enseignement des professeurs pour fins d'évaluation statutaire » Montréal.

Université de Montréal - Secrétariat général. 1974. « Politique relative à l'évaluation de l'enseignement » Montréal.

Université de Montréal - Secrétariat général. 1972. « Règlement concernant la nomination et la promotion des professeurs à la faculté des arts et des sciences et à la faculté de médecine » Montréal.

Université de Montréal - Secrétariat général. 1987b. « Règlement de nomination et de promotion des professeurs [et des professeures] et d'engagement des autres membres du personnel enseignant » Montréal.

Université de Montréal - Secrétariat général. 2018. « Statuts de l'Université de Montréal » Montréal.

Université de Montréal - VRAÉÉ et CPU. 2018. « Évaluation de l'enseignement - Consignes 2018-2019 » Montréal.

Université de Montréal et SCCUM. 2017. « Convention collective du SCCUM : 2017-2021 » Montréal.

Université de Montréal et SGPUM. 2013. « Convention collective du SGPUM : 2013-2017 » Convention collective, Montréal.

Université de Montréal et SÉSUM. 2017. « Convention collective du SÉSUM : 2017-2021 » Montréal.

Université du Québec à Trois-Rivières. 2009. « Politique institutionnelle d'appréciation de la qualité des activités d'enseignement » Trois-Rivières.

ANNEXE I – QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DES DÉMONSTRATEURS ET DES DÉMONSTRATICES DU DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Consignes :

BCM1521

Les évaluations effectuées demeurent confidentielles.

Vous n'avez pas à identifier la section sur les noms et prénoms ou le matricule. Les questions 1 à 10 se réfèrent à l'évaluation du cours. Les questions 11 à 20 se réfèrent à l'évaluation des démonstrateurs. Le nom du démonstrateur est indiqué sous chaque colonne de la feuille-réponse.

Évaluation du cours : Questions 1 à 10

1. De façon générale, les travaux pratiques sont bien structurés.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

2. Les travaux pratiques stimulent l'intérêt des étudiants pour la matière enseignée.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

3. Les étudiants apprennent suffisamment dans ce cours.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

4. Le codex est clair et bien présenté.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

5. Les travaux (rapports de laboratoire,...) stimulent la réflexion et développent la pensée critique.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

6. La charge de travail requise dans ce cours est adéquate.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

7. Les notions vues en travaux pratiques étaient nouvelles et d'un niveau adéquat.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

8. Les travaux pratiques de laboratoire sont en adéquation avec la matière vue en cours théorique.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

9. Le projet APP sur l'amylase salivaire était bien adapté et stimulant.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

10. Le nouveau module ADN-RAPD était bien adapté et stimulant.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

Évaluation des démonstrateurs : Questions 11 à 20

11. Le démonstrateur était agréable et était à l'écoute des étudiants.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

12. Le démonstrateur était bien préparé et organisé pour l'expérience.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

13. Le démonstrateur suscitait l'intérêt des étudiants pour l'expérience.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

14. Le démonstrateur était disponible aux heures prévues.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

15. Le démonstrateur décrivait de façon claire les objectifs, la théorie et la manipulation.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

16. Le démonstrateur préparait des laïus clairs.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

17. Le démonstrateur utilisait des documents visuels pertinents et adaptés lors des laïus.

- A. Ne s'applique pas
- B. Totalemment en désaccord
- C. Plutôt en désaccord
- D. Plutôt d'accord
- E. Totalemment d'accord

18. Le démonstrateur rendait la matière accessible et facilement compréhensible pour les étudiants.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

19. Le démonstrateur reprenait volontiers les notions difficiles.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

20. Le démonstrateur donnait des informations adéquates pour la rédaction du travail.

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| A. Ne s'applique pas | B. Totalemment en désaccord |
| C. Plutôt en désaccord | D. Plutôt d'accord |
| E. Totalemment d'accord | |

ANNEXE 2 – QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DES DÉMONSTRATEURS ET DES DÉMONSTRATICES DU DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, D'INFECTIOLOGIE ET D'IMMUNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Évaluation de la prestation de cours - séances de travaux pratiques Questionnaire « N5 »

Cette évaluation est réalisée à des fins d'amélioration continue de l'enseignement et votre jugement sur la prestation d'enseignement est aussi un élément important du dossier d'un professeur, d'un chargé de cours ou d'un autre enseignant. Nous vous remercions de votre collaboration.

Sur la feuille de réponse ci-jointe :

- a) inscrivez le numéro du questionnaire : **N5**;
- b) inscrivez le nom de la faculté, de l'école ou du département;
- c) noircissez le numéro d'identification du professeur;
- d) répondez individuellement et de façon anonyme à chacun des énoncés suivants, inscrivez vos réponses sur la feuille-réponse en noircissant bien le chiffre choisi. Noircissez un seul chiffre par ligne.

Si vous êtes TOTALEMENT D'ACCORD avec l'énoncé	noircissez 4
Si vous êtes PLUTÔT D'ACCORD avec l'énoncé	noircissez 3
Si vous êtes PLUTÔT EN DÉSACCORD avec l'énoncé	noircissez 2
Si vous êtes TOTALEMENT EN DÉSACCORD avec l'énoncé	noircissez 1
Si l'énoncé NE S'APPLIQUE PAS à ce cours	noircissez X

- | | |
|--|---|
| 1. Le moniteur manifeste de l'intérêt pour l'enseignement en laboratoire. | 14. Le cahier de laboratoire est suffisamment clair pour permettre l'exécution des expériences. |
| 2. Les étudiants sont encouragés à poser des questions. | 15. L'enseignement en laboratoire est stimulant. |
| 3. Le moniteur répond clairement aux questions des étudiants. | 16. Les rapports de laboratoire aident à mieux comprendre la matière. |
| 4. Le moniteur aide l'étudiant à surmonter ses difficultés. | 17. Indiquez votre programme d'appartenance parmi les options suivantes. |
| 5. Le moniteur manifeste du respect envers ses étudiants. | |
| 6. Les consignes données par le moniteur pour la rédaction des rapports sont claires. | |
| 7. Les corrections des rapports de laboratoire permettent de bien saisir les erreurs. | |
| 8. Les explications données par le moniteur au cours du laïus sont claires. | |
| 9. Le moniteur vérifie le travail des étudiants pendant l'exécution des expériences. | |
| 10. Le moniteur maîtrise les notions et techniques enseignées. | |
| 11. Les objectifs de l'ensemble des séances sont clairs. | |
| 12. Les exercices en laboratoire permettent d'acquérir des connaissances et des habiletés nouvelles. | |
| 13. Les expériences réalisées permettent de mieux comprendre la matière. | |